



**Loi n°2020-972 du 23 Décembre 2020 portant
Budget de l'Etat pour l'année 2021**

**ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER
POUR L'ANNEE 2021**

**Loi n°2020-972 du 23 Décembre 2020 portant
Budget de l'Etat pour l'année 2021**

**ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER
POUR L'ANNEE 2021**

SOMMAIRE

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2021	7
CONCLUSION	15
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	17
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2020	24
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	24
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones	24
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique.....	24
I.1.2- La Zone Euro.....	24
I.1.3- Le Japon	25
I.1.4- Le Royaume Uni.....	25
I.1.5- Les pays émergents et en développement.....	25
I.2- L'inflation et les taux de change	26
I.2.1- L'inflation dans le monde	26
I.2.2- Les taux de change	26
I.3- Les cours des matières premières.....	27
I.3.1- Les produits alimentaires	27
I.3.2. Les produits industriels.....	28
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2020.....	29
II.1- La production agricole.....	30
II.2- La production minière et pétrolière.....	33
II.3- La production industrielle	33
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales	35
II.5- Les activités tertiaires	35

II.6- L'emploi moderne.....	38
II.7- L'évolution des prix à la consommation.....	38
II.8- Les échanges extérieurs	39
II.9- Les finances publiques	40
II.10- La situation monétaire et le secteur boursier.....	41
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	42
II.10.2- Le secteur boursier	43
II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2020	43
II.11.1- L'offre.....	44
II.11.1.1- Le secteur primaire.....	44
II.11.1.2- Le secteur secondaire	44
II.11.1.3- Le secteur tertiaire.....	45
II.11.2- La demande	46
II.11.3- Les prix	47
II.11.4- Les comptes extérieurs.....	47
II.11.5- La situation monétaire.....	47
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2020	48
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	48
III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales	48
III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales.....	49
III.1.3-Les dons	49
III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets	52
III.2.1- Les dépenses courantes	52
III.2.2-Les dépenses d'investissement	52
III.2.3- Les dépenses de sécurité	52
III.3- La dette publique	55

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2020	56
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2021	60
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2021	60
I.1- L'environnement économique international.....	60
I.2- L'environnement national.....	60
I.2.1- Du côté de l'offre.....	61
I.2.1.1- Le secteur primaire	61
I.2.1.2- Le secteur secondaire	61
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	61
I.2.1.4- Les droits et taxes	61
I.2.1.5- Le secteur non marchand	61
I.2.2- Du côté de la demande.....	61
I.2.3- La balance des paiements.....	62
I.2.4.- La situation monétaire	63
II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2021	63
II.1- Les recettes totales et dons	63
II.1.1- Les recettes fiscales.....	63
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	64
II.2- Les dons	64
II.3- Les dépenses publiques	65
II.3.1- Les dépenses courantes	65
II.3.2- Les dépenses d'investissement	65
II.4- La dette publique.....	65
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2021	66
CONCLUSION GENERALE	68

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2019.....	8
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2020.....	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2021.....	13
TABLEAU 4 : MOBILISATION DES CONCOURS EXTERIEURS DE 2018 A 2021.....	14
TABLEAU 5: CROISSANCE EN VOLUME DU PIB.....	26
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).....	26
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2020.....	27
TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION.....	44
TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE.....	45
TABLEAU 10: ÉVOLUTION SECTORIELLE.....	46
TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	48
TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2018 A 2021 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	50
TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONNS 2018 A 2021 (OPTIQUE TOFE).....	51
TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2018-2021 (OPTIQUE TOFE).....	54
TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2020.....	55
TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2018-2021.....	56
TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2019 A 2021.....	60
TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2018-2021.....	62
TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2019-2021.....	63

LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE VERT ROBUSTA EN F CFA/KG.....	27
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	28
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG.....	28
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG	28
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG	29
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	29
FIGURE 7 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES)	30
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	31
FIGURE 9 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES)	31
FIGURE 10 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES).....	32
FIGURE 11 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES)	32
FIGURE 12 : PRODUCTION DU PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES).....	33
FIGURE 13 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³)	33
FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	33
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER.....	34
FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	35
FIGURE 17 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	36
FIGURE 18 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES (EN MILLIERS DE TONNES) DANS LE TRANSPORT MARITIME	37
FIGURE 19 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE.....	37
FIGURE 20 : TAUX D'INFLATION	39
FIGURE 21 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2020 (EN MILLIARDS DE FCFA).....	41
FIGURE 22 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA).....	42
FIGURE 23 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA	43

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2021

Le Rapport Economique et Financier 2021 (REF 2021) a été élaboré dans un environnement économique mondial marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. En effet, découvert en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans l'une de ses provinces industrielles. Il a créé une psychose dont les répercussions ont impacté négativement l'économie de ce pays dans le courant du premier trimestre 2020. Ce virus s'est ensuite propagé très vite dans les autres pays du monde, avec un nombre croissant de contaminations et de décès.

Dans ce contexte, selon les perspectives économiques publiées en septembre 2020 par le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale, dont la croissance s'est établie à 3,5% en 2018 devrait se contracter de 4,7% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019. Le PIB des pays avancés baisserait de 7,4% et celui des pays émergents et en développement chuterait de 2,8%. Cette contraction de l'économie mondiale serait liée notamment à (i) la nette diminution de la production et de la consommation des biens et services, (ii) la faible mobilité des personnes, (iii) la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) la contraction du commerce mondial et (v) le fléchissement de la demande mondiale.

Le REF 2021 annexé au Projet de Loi de Finances 2021, présente dans sa première partie, un rappel des performances économiques de 2019 tant au niveau national qu'international. Ces performances sont liées à un environnement socio-économique normal et stable, et surtout à la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et à la politique volontariste du Gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2020.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2021.

Rappel de la situation économique et financière en 2019

L'activité économique mondiale a connu une décélération en 2019, avec un taux de croissance de 2,8% contre 3,5% en 2018, en lien avec le ralentissement persistant de la croissance des pays avancés dû à une contraction de la production potentielle à moyen terme. Cette contraction a résulté de la baisse de la croissance de la population en âge de travailler et des faibles gains de productivité. Concernant les pays émergents et les pays en développement, la croissance a atteint 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018. Ces économies ont été mises à l'épreuve par des conditions extérieures difficiles portant notamment sur des tensions commerciales, une hausse des taux d'intérêt américains, une appréciation du dollar, des sorties de capitaux et une volatilité des cours du pétrole et de quelques matières premières.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique est restée soutenue et le taux de croissance s'est élevé à 6,1% en 2019 contre 6,4% en 2018. Ce dynamisme a été possible grâce à l'ensemble des secteurs d'activité. Ainsi, le secteur primaire a profité de la poursuite des actions d'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole, notamment, la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole. Par ailleurs, les productions dans les Etats membres ont bénéficié de conditions favorables notamment la pluviosité. Au niveau du secteur secondaire, le dynamisme s'est maintenu, sous l'effet de la poursuite de la mise en œuvre des projets d'infrastructures structurants et des industries extractives. Concernant le secteur tertiaire, il a profité du développement des activités du transport, du commerce, de la communication et des services, notamment des services bancaires, de

la télécommunication, de l'hôtellerie, du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

Au plan national, l'économie a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016-2020 dans un environnement marqué par (i) le maintien de la stabilité socio-politique, (ii) la consolidation de la gouvernance, (iii) l'engagement du Gouvernement au maintien d'un bon niveau de sécurité, (iv) un climat des affaires favorable, (v) la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et (vi) la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance. Ainsi, le taux de croissance est estimé à 6,2%, soutenu par l'ensemble des différents secteurs de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2019

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	5,3	11,5	4,9	4,0	5,0	6,2
Pondération (%)	15,6	20,1	47,6	9,3	7,4	100
Contribution à la croissance du PIB	0,8	2,3	2,3	0,4	0,4	6,2

Source : MEF/DGE/DPPSE

En 2019, le taux de croissance de l'activité économique a été porté du côté de l'offre, par une croissance dans tous les secteurs. Le secteur primaire a connu une hausse de 5,3% imputable à l'agriculture d'exportation (+5,9%) et à la production vivrière (+2,8%).

Ce secteur a bénéficié d'une part, de la poursuite et des retombées des investissements sectoriels dans le cadre, notamment du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) et de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR) et d'autre part, de la

redynamisation des organisations professionnelles dans le secteur du vivrier.

Le secteur secondaire a progressé de 11,5%, soutenu par les BTP (+23,8%), les produits pétroliers (+19,0%), l'extraction minière (+17,5), l'énergie (+7,3%) et les industries agroalimentaires (+5,6%) malgré la baisse des autres industries manufacturières (-1,2%). Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié (i) de l'augmentation des capacités de production, (ii) de nouvelles implantations industrielles, (iii) de la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation du cacao et de l'anacarde et (iv) de la dynamique des demandes intérieures privées.

Le secteur tertiaire s'est accru de 4,9%, grâce à l'ensemble de ses composantes, à savoir les transports (+5,5%), les télécommunications (+7,6%), le commerce (+4,9%) et les autres services (+4,2%). La dynamique au niveau des services est impulsée par (i) la construction et la réhabilitation d'infrastructures de mise à marché, (ii) l'identification et la délivrance de la carte de commerçant, (iii) les actions de lutte contre la cherté de la vie à travers l'amélioration de l'approvisionnement des marchés, (iv) les performances des secteurs primaire et secondaire et (v) le dynamisme de l'intermédiation financière.

Du côté de la demande, la croissance est soutenue par la consolidation de la consommation finale (+4,6%) et par l'affermissement des investissements publics et privés (+11,8%).

Pour ce qui est de la demande extérieure nette, elle a connu une évolution positive. En effet, les importations de biens et services ont augmenté de 1,0% sous l'impulsion des besoins de l'économie. Quant aux exportations de biens et services, elles ont enregistré une

évolution de 18,6% en relation avec la bonne tenue, notamment de l'agriculture d'exportation, des industries agroalimentaires et des produits pétroliers.

En 2019, la situation des **finances publiques** a été marquée par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2018 et une maîtrise des dépenses totales et prêts nets orientés principalement vers l'amélioration du bien-être des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 5 158,4 milliards en 2019, en hausse de 8,3% par rapport à 2018, comportant 4 883,5 milliards de recettes intérieures et 274,9 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 3 972,3 milliards, en hausse de 321,2 milliards (+8,8%) par rapport à 2018. Il en résulte une pression fiscale de 12,2% (y compris les recettes affectées). Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2019 le niveau de 678,1 milliards contre 635,6 milliards en 2018, soit une hausse de 42,5 milliards (+6,7%), essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+30,4 milliards) et aux recettes de services (+9,1 milliards).

S'agissant des dépenses publiques, bien que maîtrisées, elles ont connu une hausse de 238,6 milliards (+4,1%) par rapport à 2018. Cette augmentation est relative à l'accroissement des dépenses de personnel (+81,1 milliards; +5,0%) et des dépenses de fonctionnement (+55,9 milliards; +5,1%). Cette hausse est toutefois amoindrie par les dépenses d'investissement (-48,0 milliards; -3,1%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 943,9 milliards en 2019 contre 5 708,3 milliards en 2018.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires et des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé.

Concernant les dépenses d'investissement, leur baisse s'explique par un recul des dépenses d'investissements financés par des prêts projets.

La maîtrise des dépenses publiques a entraîné une amélioration du déficit budgétaire qui est passé de 2,9% du PIB en 2018 à 2,3% du PIB en 2019. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 1 486,6 milliards.

En ce qui concerne **les paiements extérieurs**, ils ont enregistré un solde global excédentaire de 465,4 milliards en 2019 après le solde excédentaire de 284,6 milliards obtenu en 2018 traduisant une entrée nette de réserves de change. Cet excédent est imputable à l'importante mobilisation de ressources extérieures de l'Administration Publique. Le compte des transactions courantes a enregistré un déficit, correspondant à 1,8% du PIB, après celui de 3,6% en 2018. Ce résultat provient des soldes déficitaires structurels des services et des revenus, dans un contexte de dégradation de la balance des biens.

S'agissant des services, le déficit s'est amoindri, en relation, principalement, avec la diminution des importations de services techniques dans les secteurs de l'extraction de l'or et du pétrole brut. Le déficit des revenus est ressorti plus élevé de 3,5%. Il résulte de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements, de l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration Publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des paiements des transferts personnels vers l'étranger.

La **situation monétaire en 2019** est caractérisée par une progression de la masse monétaire au sens large (M2) (+10,8% ; +1 046,4 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+22,9% ; +465,4 milliards), les créances nettes sur l'administration (+20,4% ; +473,4 milliards) et les créances nettes sur l'économie (+6,1% ; +426,0 milliards).

S'agissant des **différentes réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2019, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont visé les objectifs spécifiques (i) de politique sociale et d'emplois, (ii) de politique budgétaire et d'administration fiscale, (iii) de gestion de la dette publique et (iv) de renforcement de l'appareil statistique.

Estimations des performances économiques et financières en 2020

L'économie mondiale, en 2020, devrait baisser de 4,7% après une hausse de 2,8% en 2019. Ce profil de croissance résulterait d'une détérioration de la croissance aussi bien dans les pays avancés (-7,4%) que dans les pays émergents et en développement (-2,8%), en lien avec la pandémie de Covid-19, sur fond de tensions commerciales entre pays avancés. Le repli de l'économie mondiale est lié notamment (i) à la nette diminution de la production et de la consommation des services, (ii) à la faible mobilité des personnes, (iii) à la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) à la contraction du commerce mondial et (v) au fléchissement de la demande mondiale.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique connaîtrait une décélération pour s'afficher à 2,4% contre 6,1% en 2019, imputable aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des États de l'Union, consécutifs notamment, aux mesures de confinement, de

fermeture généralisée des aéroports, des frontières terrestres et du ralentissement d'activités sur les chaînes de production.

Au niveau national, l'activité économique continue de tirer avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, a eu des conséquences néfastes sur l'activité économique. En effet, face à l'ampleur de la crise sanitaire, le Gouvernement a adopté une série de mesures visant à réduire la propagation du virus et à protéger la population. Il s'agit notamment de restrictions d'accès au pays, du confinement de la population, de la distanciation physique et de la fermeture des commerces non essentiels. Cependant, ces mesures de lutte affectent le secteur réel à travers la demande et l'offre de biens et services.

Ainsi, la croissance économique devrait s'établir à 1,8% en 2020 contre 6,2% en 2019 en raison des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'ensemble des secteurs. Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2020, la croissance reposerait essentiellement du côté de l'offre sur les secteurs secondaire (+1,6%) et tertiaire (+1,8%). Quant au secteur primaire, il devrait connaître une baisse de 1,3%.

En effet, le secteur primaire (-1,3%) souffrirait du repli des productions de cacao (-8,3%) et de café (-10,1%). Ce repli serait lié au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

Le secteur secondaire progresserait de 1,6% contre 11,5% en 2019. Cette progression serait en lien avec la hausse des BTP (+6,0%) et de l'énergie (+11,1%) en dépit de la baisse des produits pétroliers

(-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%), des industries agroalimentaires (-1,3%) et des autres industries manufacturières (-0,4%).

Le secteur tertiaire ressortirait à 1,8% en 2020 contre 4,9% en 2019 grâce à la hausse des télécommunications (+30,3%) en dépit de la baisse au niveau des transports (-1,8%), du commerce (-0,6%) et des autres services (-1,1%).

Les droits et taxes nets de subventions connaîtraient une décélération et se situeraient à 1,6% contre 5,0% en 2019 en lien avec l'arrêt ou la baisse de certaines activités du fait de l'apparition de la Covid-19.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2020

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	-1,3	1,6	1,8	7,0	1,6	1,8
Pondération (%)	15,4	21,1	47,0	9,1	7,4	100
Contribution à la croissance du PIB	-0,2	0,3	0,9	0,6	0,1	1,8

Source : MEF/DGE/DPPSE

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée surtout par les investissements (+9,3%) tandis que la consommation (-0,4%) connaîtrait une baisse.

Les importations de biens et services seraient en baisse de 5,5% en lien avec la chute des importations de biens de consommation en valeur.

Les exportations de biens et services connaîtraient une baisse de 10,0% en raison d'une diminution des ventes en valeur « des produits

de l'agriculture industrielle et d'exportation », des « produits manufacturés » et des « produits miniers ».

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19, ont freiné les échanges internationaux de biens et services.

Par ailleurs, l'inflation progresserait de 1,0% en 2020 contre 0,8% en 2019 en raison notamment, des effets combinés de la baisse des prix des produits importés et de la hausse des prix des produits locaux et des effets pervers de la Covid-19. Mais, elle resterait contenue grâce aux mesures prises pour approvisionner les marchés de biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Les choix arrêtés en matière de finances publiques pour 2020 conduiraient à un déficit budgétaire de 5,9% du PIB contre 2,3% en 2019, en lien avec l'impact de la crise sanitaire engendrée par la pandémie à coronavirus (Covid-19). En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 5 089,6 milliards (14,5% du PIB) face à des dépenses de 7 174,1 milliards (20,4% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2020, les recettes fiscales affectées et les dépenses correspondantes non antérieurement enregistrées dans le TOFE s'établissant à 207,0 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 3 972,3 milliards en 2019 à 4 191,5 milliards en 2020, soit un taux de pression fiscale de 11,9% (y compris les recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 27,2% de l'ensemble des dépenses en 2020.

Pour le financement de son déficit, l'État devrait recourir aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 1 319,8 milliards et au soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 1 146,5 milliards dont 688,5 milliards de FCFA du FMI pour faire face à la Covid-19 et d'autre part, des prêts projets à hauteur de 769,6 milliards.

Au niveau **des paiements extérieurs**¹, la balance des paiements au titre de l'année 2020 ressortirait excédentaire (+2,7% ; +950,4 milliards) en lien avec la pandémie de la Covid-19.

Le déficit commercial s'établirait à 790,4 milliards (-2,3% du PIB) contre 601,3 milliards (-1,8% du PIB) en 2019, soit une augmentation du déficit de 189,1 milliards, sous l'effet d'une hausse des importations de 208,9 milliards conjuguée à une baisse des exportations de 243,5 milliards. Cette détérioration du solde serait liée aux balances des services et du revenu primaire.

Quant au revenu secondaire, le solde se dégraderait, sous l'effet de l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des transferts personnels sortants.

Les **statistiques monétaires** à fin décembre 2020 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire** de 15,9% après 10,8% enregistrée en 2019. L'accroissement de la masse monétaire serait dû aux effets conjugués d'une augmentation des créances intérieures de 11,7% et des actifs extérieurs nets de 38,1%. La hausse des créances intérieures proviendrait d'une augmentation

aussi bien des créances sur l'économie de 445,9 milliards (+6,0%) que des créances nettes sur l'administration centrale (+26,8% ; +747,9 milliards).

Les réformes économiques et financières se sont articulés en 2020, autour des piliers suivants : (i) la régulation des prix dans les principaux secteurs, (ii) la gestion des finances publiques, (iii) la modernisation du secteur public, (iv) le développement du secteur financier et l'inclusion financière, (v) le renforcement de l'environnement des affaires, (vi) le développement du secteur privé et (vii) le renforcement de l'appareil statistique.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2021

En 2021, la croissance devrait se redresser pour atteindre +5,3% grâce à une reprise dans les pays avancés (+4,6%) et dans les pays émergents et pays en développement (+5,8%). Cette reprise résulterait de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, tout en restant à un niveau modéré. Le PIB mondial pour l'ensemble de l'année 2021 devrait dépasser son niveau de 2019.

Au niveau national, l'année 2021 représenterait le début de la mise en œuvre du PND 2021-2025 dont l'objectif principal est de conforter la transformation structurelle de l'économie et d'améliorer le bien-être social des populations. Par ailleurs, les principales hypothèses qui sous-tendraient la croissance du PIB prendraient en compte la maîtrise totale de la pandémie de la Covid-19, le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement

¹ Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, après un taux de croissance de 1,8% en 2020, la performance économique en 2021 serait marquée par un rebond du taux de croissance de 6,5% avec pour supports principaux du côté de l'offre, la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Concernant la demande, les investissements (+6,7%) poursuivraient leur affermissement tandis que la consommation finale (+5,2%) connaîtrait une reprise après la baisse de 0,4% en 2020 grâce à la maîtrise des effets de la Covid-19. La stimulation de la demande induirait une hausse des importations et des exportations respectivement de 8,1% et 6,6%.

L'inflation serait contenue à 0,9% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2021

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	3,5	9,7	6,5	4,1	6,5	6,5
Pondération (%)	15,0	21,1	47,0	9,6	7,3	100
Contribution à la croissance du PIB	0,5	2,0	3,1	0,4	0,5	6,5

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2021 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,6% en 2021 après 5,9% projeté en 2020.

Les recettes totales et dons atteindraient 5 774,1 milliards (15,3% du PIB) contre une estimation de 5 089,6 milliards en 2020 (14,5% du PIB) y compris les recettes affectées. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 7 524,5 milliards en 2021 (20,0% du PIB) contre 7 174,1 milliards à exécuter en 2020 (20,4% du PIB), soit une progression de 350,4 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2021-2025, visant entre autres la consolidation de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus pour la mise en œuvre de programmes tels que « l'école obligatoire ».

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation des concours extérieurs de 2018 à 2021

En milliards F CFA	2018	2019	2020 Est.	2021 prév.
1. Multilatéraux	229,2	252,2	1 146,5	283,6
Banque mondiale	56,7	0,0	340,5	150,0
FMI	154,4	157,0	688,5	0,0
BAD		49,1	49,2	25,0
Union Européenne	18,0		0,0	0,0
BOAD			15,0	
BID			27,2	
BEI			0,0	49,2
UEMOA				
AFD (France)		6,6	0,0	39,8
Allemagne		39,5	26,1	19,6
Autre				
2. Bilatéraux	158,7	158,7	73,8	149,8
C2D France	147,6	147,6	73,8	149,8
C2D Espagne	11,1	11,1	0,0	0,0
3. Autres	656,1	521,9	942,6	909,0
Dons projets	87,1	107,4	173,1	136,7
Prêts projets	569,0	414,5	769,6	772,3
TOTAL	1 044,0	932,8	2 162,9	1 342,4

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté en 2021, un excédent du solde global de 1,8% du PIB contre un excédent de 2,7% du PIB en 2020, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-2,7% du PIB). Le déficit du compte courant proviendrait principalement de l'aggravation du solde déficitaire de la balance des services ainsi que de ceux des revenus primaire et secondaire, malgré l'amélioration des excédents de la balance des biens exportables.

Les **statistiques monétaires** en 2021 seraient marquées par une augmentation de la masse monétaire de 11,9% après 15,9% enregistrée en 2020. Cette hausse devrait être portée par les créances intérieures et les actifs extérieurs nets qui augmenteraient respectivement de 7,8% et 20,0%. L'accroissement des créances intérieures serait en lien essentiellement avec la hausse des créances sur l'économie (+11,3% ; +894,4 milliards).

Les **réformes économiques et financières** s'articuleront en 2021, autour des piliers suivants : (i) la gestion des finances publiques, (ii) la modernisation du secteur public, (iii) le développement du secteur financier et l'inclusion financière et (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

CONCLUSION

Le Rapport Économique et Financier 2021 intervient dans un contexte de crise économique marqué par la pandémie de la Covid-19. En effet, après l'année 2019, caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières, l'année 2020 est marquée par l'avènement de la Covid-19 avec ses effets désastreux sur toutes les économies. Ainsi, s'appuyant sur la mise en œuvre effective d'un certain nombre de réformes structurelles et de mesures de lutte contre la pandémie, le taux de croissance ressortirait à 1,8% et 6,5% respectivement en 2020 et en 2021 après 6,2% en 2019.

En outre, la mise en œuvre effective et efficiente des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la stabilité sociopolitique, la solidité du cadre macroéconomique et de renforcer l'environnement des affaires.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer le Parlement de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le budget.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2021, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2019 et 2020 ainsi que les perspectives pour l'année 2021.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2019 qui a été caractérisée par un climat des affaires favorable et par la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. En outre, cette première partie indique que l'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2020, marqué d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre du

PND 2016-2020 et d'autre part, par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. En effet, découvert en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans l'une de ses provinces industrielles et il a créé une psychose qui a impacté négativement l'économie de ce pays dans le courant du premier trimestre 2020. En outre, ce virus s'est propagé très vite dans les autres pays du monde, avec un nombre de plus en plus croissant de contaminations et de décès.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2021. La croissance de l'économie ressortirait à 6,5%, en lien avec le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance et surtout avec la reprise de l'activité économique après la pandémie de Covid-19.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'activité économique a enregistré un ralentissement en 2019, sous l'effet de l'accentuation de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que de l'apparition de tensions géopolitiques qui ont érodé la confiance des investisseurs et affecté principalement le secteur manufacturier. Ainsi, la production mondiale s'est accrue de 2,8% en terme réel contre une réalisation de +3,5% en 2018.

Dans les pays avancés, le Produit Intérieur Brut (PIB) en 2019 a augmenté de 1,7%, en deçà de la réalisation de +2,2% en 2018. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des pays, excepté le Japon. En effet, la croissance du PIB au Japon s'est située à +0,7% en 2019, en accélération par rapport à la hausse de 0,3% enregistrée en 2018. L'économie japonaise a profité de la bonne tenue de la consommation privée, portée notamment par les mesures compensatoires prises par les autorités pour accompagner le relèvement de la taxe à la consommation en octobre 2019 et par la robustesse des dépenses en capital.

Dans la Zone Euro, la progression du PIB est ressortie à 1,3% en 2019, en régression par rapport à son rythme de 2018 (+1,9%). Le ralentissement de l'économie de la zone s'explique notamment par les tensions commerciales et les incertitudes politiques dont celles liées au Brexit.

Dans les économies émergentes et en développement, l'activité a également enregistré une décélération en 2019 (+3,7% contre +4,5% en 2018) imputable notamment aux économies chinoise (+6,1% contre +6,7% en 2018) et indienne (+4,2% contre +6,1%).

Cependant, en Afrique Subsaharienne, le rythme de progression de la production s'est légèrement amélioré (+3,1% après +3,3% en 2018) grâce principalement à la consolidation de l'économie

nigériane, première puissance économique africaine, dont la hausse du PIB est estimée à 2,2% en 2019 après 1,9% en 2018. L'économie nigériane a profité de la reprise dans le secteur pétrolier et le secteur agricole.

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique a enregistré une hausse de 6,1% en 2019 contre 6,4% en 2018 malgré les cours des principaux produits de base qui ont connu des évolutions contrastées sur le marché des matières premières dues au ralentissement de l'économie mondiale.

Au plan national, l'activité économique en 2019 a été soutenue par un climat des affaires favorable et par la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

L'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années notamment la dématérialisation des formalités administratives. A cet effet, le Gouvernement a procédé le 18 octobre 2018 au lancement de la plateforme unique des services de l'investisseur dénommée « 225invest Côte d'Ivoire ». Il s'agit de services recouvrant les formalités relatives à la création d'entreprises, aux licences et permis d'affaires, aux questions foncières, à l'enregistrement des actes et décisions de justice, aux procédures de raccordement à l'électricité et aux ventes aux enchères. Ainsi, la plateforme serait à terme le seul point d'interaction entre les usagers et l'administration.

Par ailleurs, les réformes mises en œuvre ces dernières années ont permis à la Côte d'Ivoire de passer à la 110ème place au classement général dans le rapport « Doing Business 2020 », enregistrant ainsi un gain de 12 places comparativement aux données publiées dans le rapport « Doing Business 2019 ».

Il a été également enregistré au guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire, une hausse des créations d'entreprises de 13,0% en 2019, avec 16 789 Entreprises créées. Les investissements privés agréés atteignent 730 milliards, en accroissement de 3,7%.

Au niveau social, le Gouvernement a initié en 2018 le Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2019-2020), en vue d'assurer une croissance économique plus inclusive. En 2019, les dépenses au titre du PSGouv se sont établies à 368,6 milliards et ont notamment porté sur l'accès aux soins de santé (50,6 milliards), l'opérationnalisation de la CMU (26,4 milliards), l'emploi des jeunes (52,2 milliards), les filets sociaux (13,4 milliards), l'éducation pour tous (25,9 milliards), l'accès à l'électricité (109,9) et le reprofilage des pistes rurales (49,3 milliards).

En 2019, l'activité économique en 2019 a été tirée par l'ensemble des secteurs.

Ainsi, **du côté de l'offre**, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont enregistré des évolutions favorables et positives.

Le secteur primaire a connu une hausse de 5,3% contre 5,2% en 2018. Cette performance est tirée principalement par l'agriculture d'exportation (+5,9%) et la production vivrière (+2,8%). La hausse de l'agriculture d'exportation est liée à celle de la plupart des productions, notamment le cacao, le coton graine, le caoutchouc et la banane. Quant à la production vivrière, elle a bénéficié d'une part, de la poursuite et des retombées des investissements sectoriels dans le cadre, notamment du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) et de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR) et d'autre part, de la redynamisation des organisations professionnelles dans le secteur du vivrier.

Le dynamisme du secteur s'explique également par un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi qu'une amélioration des voies de desserte et des prix rémunérateurs.

Le secteur secondaire a progressé de 11,5% contre 4,3% en 2018, soutenu par les BTP (+23,8%), les produits pétroliers (+19,0%), l'extraction minière (+17,5), l'énergie (+7,3%) et les industries agroalimentaires (+5,6%) malgré la baisse des autres industries manufacturières (-1,2%). Par ailleurs, il est à noter pour 2019, le rebond de l'extraction minière et des produits pétroliers alors qu'ils avaient chuté en 2018 respectivement de -38,2% et -298,1%.

Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié (i) de l'augmentation des capacités de production, (ii) de nouvelles implantations industrielles, (iii) de la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation du cacao et de l'anacarde et (iv) de la dynamique des demandes intérieures privées.

Le secteur tertiaire s'est accru de 4,9% en 2019 après 6,8% en 2018, grâce à l'ensemble de ses composantes, à savoir les transports (+5,5%), les télécommunications (+7,6%), le commerce (+4,9%) et les autres services (+4,2%). La dynamique au niveau des services est impulsée par (i) la construction et la réhabilitation d'infrastructures de mise à marché, (ii) l'identification et la délivrance de la carte de commerçant, (iii) les actions de lutte contre la vie chère à travers l'amélioration de l'approvisionnement des marchés, (iv) les performances des secteurs primaire et secondaire et (v) le dynamisme de l'intermédiation financière.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 5,0%, grâce, notamment aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

La consommation finale (+4,6%) a bénéficié de la hausse des revenus des ménages aussi bien du privé que du public et de la création d'emplois. La hausse des revenus des ménages du public a résulté (i) de la poursuite du déblocage, tous les deux ans des salaires, commencé en 2013, pour l'ensemble des fonctionnaires et (ii) de la poursuite des promotions aux grades supérieurs A5, A6, A7 dans tous les emplois de la fonction publique. Concernant le secteur agricole, des efforts ont été consentis par le Gouvernement pour la poursuite du respect de son engagement visant à assurer des revenus stables aux producteurs, grâce notamment à la fixation d'un prix garanti bord-champ représentant au moins 60% du prix Coût, Assurance et Fret (CAF) de référence.

Quant aux investissements (+11,8%), ils ont été soutenus par le renforcement des outils de production dans le secteur manufacturier et la bonne tenue des BTP. Les BTP ont été alimentés par les chantiers publics portant sur les infrastructures économiques, notamment la construction du 4ème pont d'Abidjan, du barrage de Gribo Popoli, de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, de l'échangeur « Amitié Ivoir-Japonnais » et de la Réhabilitation du pont Félix Houphouët Boigny. Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 21,1% avec un taux d'investissement privé de 15,7%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et service ont progressé de 1,0% en 2019 contre 13,8% en 2018 sous l'impulsion des besoins de l'économie. Les exportations de biens et services ont été en hausse de 18,6% en 2019 après 1,5% en 2018 en relation avec la bonne tenue de l'agriculture d'exportation, des industries agroalimentaires et des produits pétroliers.

La situation des finances publiques est caractérisée en 2019 par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2018 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 5 158,4 milliards en 2019, en hausse de 8,3% par rapport à 2018, comportant 4 883,5 milliards de recettes intérieures et 274,9 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 3 972,3 milliards, en hausse de 321,2 milliards (+8,8%) par rapport à 2018. Cette performance est attribuable à la fois aux recettes intérieures et de porte.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 2 110,3 milliards (+167,1 milliards) ;
- ✓ DGD : 1 850,0 milliards (+153,3 milliards) ;
- ✓ Trésor : 12,1 milliards (+0,8 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 678,1 milliards en 2019 contre 635,6 milliards en 2018, soit une hausse de 42,5 milliards, essentiellement due aux recettes de services (+9,1 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 274,9 milliards contre 246,2 milliards en 2018, soit une hausse de 28,8 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 943,9 milliards au terme de l'année 2019 contre 5 708,3 milliards en 2018, soit une hausse de 235,6 milliards (+4,1%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 1 703,0 milliards contre 1 621,9 milliards en 2018, soit une augmentation de 81,1 milliards (+5,0%). Cette évolution

tient compte des avancements judiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs ;

- les subventions et transferts qui sont chiffrés à 431,1 milliards, soit une hausse de 27,4 milliards de plus que leur niveau de 2018 du fait notamment de la hausse des transferts éducatifs/médico-sociales (+5,6 milliards), des transferts alloués aux EPN (+11,7 milliards) ainsi que la subvention du secteur électricité (+6,3 milliards) ;
- les dépenses de fonctionnement qui se sont établies à 1 151,7 milliards, soit une hausse de 55,9 milliards par rapport à 2018 ;
- les dépenses d'investissement qui ont été exécutées à hauteur de 1 499,3 milliards contre 1 547,3 milliards en 2018. La composante interne s'affiche à 952,5 milliards en hausse de 81,3 milliards par rapport à son niveau de 2018. Elles concernent notamment les transferts opérés au profit du Fonds d'Entretien Routier (FER) (14,2 milliards). Par ailleurs, au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 81,2 milliards contre 69,4 milliards en 2018.
- les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 521,9 milliards contre 656,1 milliards en 2018. Ils se répartissent comme suit :
 - o 414,5 milliards au titre des prêts projets ;
 - o 107,4 milliards de dons projets contre 114,6 milliards un an plus tôt ;
- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 54,7 milliards contre 32,6 milliards en 2018, soit une baisse de 67,5%.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2019 s'est établi à 785,5 milliards (2,3% du PIB) comparé à un déficit de 944,2 milliards (2,9% du PIB) un an plutôt.

La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

Concernant les opérations de financement, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 1 486,6 milliards contre 1 452,3 milliards en 2018. Les différents titres émis sur ces marchés comprennent 522,1 milliards d'emprunts obligataires, 120,5 milliards de bons du Trésor, 339,8 milliards d'obligations de Trésor et 504,1 milliards de prêts bancaires internationaux.

La balance des paiements a enregistré un solde global excédentaire de 465,4 milliards de francs CFA en 2019 après celui de 284,6 milliards de francs CFA obtenu en 2018 en liaison avec l'excédent enregistré au niveau du compte financier.

Le compte des transactions courantes a enregistré un solde négatif, (-601,3 milliards ; -1,8% du PIB), après celui de 2018 (-1 153,9 milliards ; -3,6% du PIB). Ce résultat provient de la détérioration du solde des revenus primaires (-2,9 % du PIB) et du solde des revenus secondaires (-0,9 % du PIB) malgré l'amélioration du déficit de la balance des services (-3,5% du PIB contre -4,0% du PIB en 2018).

La balance commerciale des biens a augmenté de 39,6 %, en lien avec la bonne tenue des produits vendus à l'étranger. Les exportations se sont considérablement améliorées et sont ressorties avec un taux croissance de 10,4 %. Ce progrès s'explique par l'augmentation, en valeur, des ventes de cacao fèves (+293,1 milliards), de cacao transformé (+74,2 milliards), de l'or non monétaire (+173,7 milliards) et du caoutchouc (+112,0 milliards).

Ces évolutions sont liées à une hausse des prix au niveau du cacao, du caoutchouc et de l'Or non monétaire. S'agissant des importations, elles s'inscriraient en hausse de 2,8% en valeur FOB, du fait des achats de biens intermédiaires (+8,5%) et des acquisitions des autres biens de consommation courante (+2,2%), des achats de pétroles bruts (+1,2%), des achats de biens d'équipements (+4,1%).

S'agissant des services, le déficit structurel s'est amoindri de 8,2%, en relation, principalement, avec la diminution des importations de services techniques dans les secteurs de l'extraction de l'or et du pétrole brut. En effet, l'activité de ces deux domaines a ralenti suite aux revendications sociales dans le secteur de l'or et à la maintenance sur les champs pétroliers.

Le déficit des revenus s'est creusé davantage (+12,0%). Il résulte de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements, de l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des paiements des transferts personnels vers l'étranger.

Le solde du compte de capital a augmenté de 27,2% en 2019 et estimé à 107,7 milliards de FCFA contre 84,7 milliards en 2018 sous l'effet de l'augmentation des dons projets reçus par l'Administration publique.

Au niveau du compte financier, il est ressorti un accroissement net des passifs, traduisant l'entrée nette de capitaux dans l'économie ivoirienne. Cette évolution a résulté principalement des flux d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants, dont l'émission d'euro-obligations par l'Administration publique, et des tirages publics sur les ressources financières extérieures.

La **situation monétaire en 2019** est caractérisée par une progression de la masse monétaire (+10,8% ; +1 046,4 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+22,9% ; +465,4 milliards) et les créances intérieures nettes (+9,6% ; +899,5 milliards).

Les **actifs extérieurs nets** profitent de l'amélioration du taux de rapatriement des recettes d'exportation.

Les **créances intérieures nettes** s'accroissent sous l'effet de la hausse des créances nettes sur l'administration centrale (+20,4% ; +473,4 milliards) et des créances sur l'économie (+6,1% ; +426,0 milliards).

En 2019, les réformes menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier ont visé les objectifs spécifiques (i) d'ajustement des prix, (ii) de politique fiscale et (iii) d'administration fiscale. Ainsi, les grands axes des réformes mises en œuvre sont :

En matière d'ajustement des prix

- le prix garanti bord champ du cacao a été fixé à 825 FCFA/Kg pour la campagne 2019-2020, et à 1000 FCFA/Kg pour la campagne 2020-2021, soit des hausses successives de 10% et 21%, pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux;
- le prix garanti bord-champ du café fixé à 700 FCFA/Kg en 2019 a été maintenu en 2020, en dépit de la baisse des cours mondiaux du café ;
- le prix bord-champ plancher de la noix de cajou a été fixé à 400 CFA/kg en février 2020 contre 375 CFA/Kg en 2019 ; et
- le prix plancher d'achat du coton graine de premier choix a été fixé à 300 FCFA/kg pour les campagnes 2019-2020, et 2020-

2021, contre 265 CFA/kg sur la campagne 2018-2019, soit une hausse de 13,2%.

En matière de politique fiscale

- le taux de droits d'accises sur les tabacs a été aménagé à la hausse de 1%, pour atteindre 38%, permettant ainsi de collecter 1,2 milliard de FCFA supplémentaires à fin juin 2020 ;
- la taxe sur la noix de cola a été réaménagée au tarif de 10,2 FCFA/kg net de noix exportée en remplacement du droit unique de sortie (14% du prix CAF) et du droit d'enregistrement (2,5% du prix CAF). A fin juin 2020, cette mesure a permis de collecter 18 millions de FCFA ;
- une taxe sur la diffusion de vidéos à la demande a été instituée au taux de 3% sur le prix payé par le client en contrepartie de l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle mise à sa disposition par voie électronique. Aucune déclaration n'a été souscrite au titre de cette nouvelle taxe, il n'y a donc pas eu de recettes supplémentaires ;
- l'impôt minimum forfaitaire a été suspendu pour l'année 2020, mais sera rétabli en 2021.

Mesures fiscales d'incitation et d'appui aux entreprises dans les domaines de l'industrialisation, de la Recherche et Développement et de l'innovation pour un coût budgétaire projeté de 237 millions de FCFA en 2021

- des exonérations fiscales ont été instituées sur la patente, l'impôt foncier et la Taxe sur les Opérations bancaires (TOB) pour les prêts destinés à l'installation d'unité de transformation ;
- une exonération d'impôts BIC et patente sur cinq années a été accordée aux entreprises qui investissent au moins 1 milliard hors taxe à l'intérieur du pays ;

- une déduction d'impôts de 20% des sommes investis dans la recherche et développement (RD) et l'innovation technologique a été instituée ;
- une exonération pendant cinq (05) ans de la patente commerce a été instituée ;
- une exonération de l'impôt foncier sur les immobilisations affectées à leurs activités a été instituée ;
- une déduction de l'impôt BIC sur les dons faits aux organismes de recherches scientifiques, aux entreprises privés, aux inventeurs et innovateurs nationaux a été instituée ; et
- une exonération de l'impôt BIC a été accordée aux entreprises qui reprennent en location gérance des sociétés en difficultés.

En matière d'Administration fiscale

- Les activités du Comité d'Optimisation du Rendement de l'Impôt Foncier (CORIF) ont été renforcées (cf. Encadré 3). Elles ont permis d'étendre la couverture de l'application E-cadastre à l'ensemble du district d'Abidjan et à 11 localités à l'intérieur du pays. L'impact en termes de recettes collectées en 2019 est de 9 milliards de FCFA et 4,2 milliards de FCFA à fin juillet 2020 ;
- les documents de base, notamment le Code Général des Impôts et la Doctrine Fiscale sous format électronique ont été mis en ligne en [xx 2019] afin de permettre aux contribuables d'accéder à la juste information et d'accomplir leurs obligations fiscales en toute transparence ;
- après son déploiement au niveau central, le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d'Ivoire (SIGICI) a été mis en exploitation dans l'ensemble des services de la Direction Générale des Impôts. L'utilisation d'une fonctionnalité du

SIGICI, à savoir l'état 301, a permis d'accroître la mobilisation des Impôts sur Traitement et salaires de 7% entre fin 2018 et fin 2019 quand ces mêmes recettes collectées par la Direction des Moyennes Entreprises évoluaient de 4% ; et

- une nouvelle plateforme plus améliorée et présentant des fonctionnalités plus avancées de l'application informatique e-liasse a été conçue et développée en décembre 2019, dans le cadre de la dématérialisation de la gestion des états financiers des entreprises. Dénommée Télé-liasse, cette nouvelle plateforme permettra le dépôt en ligne de la liasse fiscale des entreprises. A fin juin 2020, 3 826 liasses fiscales ont été déposées au titre de l'exercice comptable 2018 et 631 pour l'exercice comptable 2019 (pas d'impact en termes de recettes fiscales).

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'activité économique est affectée par la pandémie à coronavirus (Covid-19) en 2020. En effet, depuis le début de l'année, le monde est confronté à une grave crise économique liée à cette pandémie qui a causé la perte de nombreuses vies humaines. Au total, 10 099 576 cas de contaminations sont recensés à fin juin 2020 dont 500 390 décès.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de cette maladie, la plupart des Etats ont instauré des mesures restrictives portant notamment sur la fermeture des frontières, la limitation des échanges commerciaux, la fermeture de certains commerces et le confinement plus ou moins strict des populations. Ces mesures ont fortement ébranlé les appareils de production et perturbé l'offre et la demande de biens et services, ainsi que les échanges et les marchés financiers.

Malgré la levée progressive de ces mesures et l'adoption de plans de relance économique dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, en début du deuxième trimestre 2020, l'activité économique mondiale est restée morose. Cette situation s'explique notamment par l'intensification de la pandémie au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ainsi que la crainte d'une deuxième vague de contaminations en Chine et dans les autres pays ayant déjà subi les effets d'une première vague de la pandémie.

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), dans sa parution portant sur les perspectives de l'économie mondiale mises à jour en septembre 2020, projette une contraction du PIB mondial de 4,7% en 2020, plus forte que la baisse de 3,0% annoncée au mois d'avril 2020.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, le PIB a chuté de 9,5% au deuxième trimestre 2020, en glissement annuel, après un repli de 5% le trimestre précédent. Ces deux trimestres consécutifs de baisse marquent l'entrée officielle de la première économie mondiale en récession. Les projections tablent sur un fléchissement de l'activité de 8,0% en 2020. Concernant le marché de l'emploi, il a été durement frappé par la crise sanitaire. Le taux de chômage a atteint un pic de 14,7% en avril 2020. Toutefois, la levée progressive des mesures de confinement se traduit par une reprise des créations d'emplois et le repli du taux de chômage qui est descendu à 11,1% en juin après 13,3% en mai. La baisse de la demande se traduit par un fléchissement de l'indice des prix à la consommation des ménages de 1,9% au deuxième trimestre, après une hausse de 1,3% au premier trimestre 2020.

I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, l'activité a subi au deuxième trimestre 2020 une contraction historique de 15,0% en glissement annuel, après 3,1% le trimestre précédent, en raison des mesures de confinement prises en mars et avril 2020. En dépit de la levée progressive des mesures d'endiguement de la pandémie, une décroissance de 10,2% devrait être enregistrée sur l'année 2020.

Au deuxième trimestre 2020, l'économie **allemande** a vu son PIB reculer de 11,7% après -2,2% au premier trimestre.

En France, le PIB s'est contracté de 19,0% contre -5,7% le trimestre précédent.

I.1.3- Le Japon

Au **Japon**, après une contraction de 0,9% au premier trimestre, le PIB nippon devrait reculer de nouveau au deuxième trimestre, du fait de la déclaration de l'état d'urgence national, entre mi-avril et fin mai, pour faire face à l'accentuation de la crise à coronavirus qui sape la confiance des ménages et des entreprises. Sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB devrait chuter de 5,8%, plus fortement que prévu en avril 2020 (-5,2%). L'économie japonaise subit une faiblesse de la consommation privée, des dépenses en capital et de la demande extérieure.

I.1.4- Le Royaume Uni

Au **Royaume-Uni**, selon l'Office National des Statistiques (ONS), le PIB a chuté de 20,4% au deuxième trimestre 2020 après une contraction de 2,2% sur les trois premiers mois de l'année. L'économie britannique est pénalisée par les difficultés qui minent les secteurs des services et de la construction à cause de l'impact du coronavirus. Sur l'ensemble de l'année, Londres s'attendrait à un repli du PIB de 10,2%.

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **économies émergentes et en développement**, la pandémie de la Covid-19 devrait entraîner la récession en 2020. Selon le FMI, leur PIB chuterait de 3,1%. Néanmoins, la croissance dans ces pays devrait rebondir de 5,9% en 2021. Ces perspectives restent très incertaines et soumises à des risques de détérioration, avec notamment l'hypothèse d'une pandémie plus longue que prévu.

En Chine, l'économie enregistre un redressement du PIB de 3,2% au deuxième trimestre, après avoir été la plus impactée par la crise sanitaire au premier trimestre 2020 avec un repli du PIB trimestriel

de 6,8%. Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance du PIB de l'année 2020 du pays resterait positif mais faible à +1,6% contre +6,1% en 2019.

En Inde, l'économie devrait fléchir au second trimestre 2020, après une croissance du PIB de 3,2% au premier trimestre, en glissement annuel. La grave perturbation des activités économiques causée par le confinement des populations et la crise économique mondiale, a freiné la croissance indienne, entraînant des pertes d'emplois massives. Selon le FMI, l'économie indienne devrait enregistrer une contraction de 4,5% en 2020.

Le Brésil a vu son PIB reculer de 0,2% en glissement annuel au premier trimestre 2020, en raison de la baisse des prix des matières premières et de la faiblesse de la demande extérieure liées à la crise économique mondiale. La situation économique devrait se dégrader davantage au deuxième trimestre et l'économie devrait entrer en récession du fait de l'accentuation de la Covid-19 sur son sol. Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI prévoit une chute du PIB de 7,7%.

L'Afrique subsaharienne subit la contraction des cours des matières premières, en particulier ceux du pétrole brut et des métaux industriels, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'effondrement du secteur tertiaire. Ainsi, l'activité économique s'est effondrée au premier semestre 2020. Ces chocs ont accru l'aversion au risque chez les investisseurs et provoqué des sorties de capitaux sans précédent. Le PIB devrait replier de 3,1% sur l'ensemble de l'année 2020.

De même, le Nigeria et l'Afrique du Sud connaîtront des récessions plus importantes avec respectivement des décroissances du PIB de 5,4% et 7,2%.

Dans la zone UEMOA, les pays n'ont pas été épargnés par la pandémie de Covid-19. Le PIB de la zone devrait se contracter de moitié en 2020 pour se situer à +2,7%.

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (prévision)
Bénin	6,4	4,5
Burkina Faso	5,7	2,0
Côte d'Ivoire	6,2	1,8
Guinée Bissau	4,6	-1,5
Mali	5,1	1,5
Niger	5,8	1,0
Sénégal	5,3	3,0
Togo	5,3	1,0
UEMOA	6,6	2,7

Sources : FMI; DGE/DPPSE

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte de pandémie de Covid-19, le taux d'inflation tend à stagner en lien avec la baisse concomitante de l'activité économique et des cours des produits de base. Cependant, dans certains cas, le renchérissement des importations causé par la dépréciation du taux de change contrebalance partiellement cette baisse de l'inflation.

Tableau 6 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
Chine	1,7	2,0	1,6	2,1	2,9	3,7
Brésil	9,0	8,7	3,4	3,6	3,7	2,9
États-Unis	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8	1,2
Japon	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5	0,3
Zone Euro	1,2	0,2	1,5	1,7	1,4	1,6
Afrique Subsaharienne	7,0	11,4	11,0	4,1	2,8	-
Côte d'Ivoire	-	0,7	0,7	1,7	0,8	1,0

Sources : WEO avril 2020 (FMI) ; Banque Mondiale ; DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Sur le **marché des changes**, en moyenne à fin juin 2020, l'euro s'est déprécié de 2,5% par rapport au dollar américain et de 4,1% par rapport au yen, comparativement aux deux premiers trimestres 2019. Par contre, la monnaie européenne s'apprécie par rapport à la livre sterling (+0,1%), au yuan renminbi (+1,1%) et au rand (+14,3%). En évolution mensuelle, au mois de juin 2020, l'euro s'est renforcé face au dollar US (+3,2%), à la livre sterling (+1,3%), au yuan renminbi (+2,9%) et au yen (+3,6%). En revanche, la monnaie européenne s'est dépréciée de 2,4% face au rand sud-africain. La monnaie européenne bénéficie de l'optimisme du marché, grâce à la perspective d'une sortie progressive de la grande partie des pays de l'Europe du confinement, à la réouverture des frontières des États de l'Union et à l'adoption d'un plan de relance commun. Par ailleurs, l'euro profite de la mise en œuvre des plans de soutien à l'économie par les États membres et la Banque Centrale Européenne.

I.3- Les cours des matières premières

Le **marché des produits de base** est caractérisé en moyenne au premier semestre 2020, par une volatilité des cours des principaux produits de base, comparée à la période correspondante de 2019.

Au niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, les cours du cacao (+5,1%), du café (+7,3%), de l'huile de palme (+17,7%) et de l'or (+26,0%) progressent.

Toutefois, après avoir atteint un pic en février 2020, le cours du cacao fèves a poursuivi au mois de juin sa tendance baissière observée depuis le mois de mars 2020. Les prix ont reculé de 3,8% comparativement au mois de mai 2020. Ce repli est lié aux inquiétudes sur la demande de produits finis, en raison de l'accentuation de la Covid-19.

Tableau 7: Cours des matières premières à fin juin 2020

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de mesure		
	6 mois 2019	6 mois 2020	Var. 20/19	6 mois 2019	6 mois 2020	Var. 20/19
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 292	1 450	12,21%	2,22	2,43	9,40%
Cacao	1 333	1 436	7,77%	2,30	2,41	5,07%
Huile de palme	289	349	20,69%	0,50	0,59	17,67%
Sucre	160	161	0,92%	0,27	0,27	-1,60%
Riz	239	297	24,32%	0,41	0,50	21,21%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 051	924	-12,09%	1,81	1,55	-14,29%
Or	758 872	980 715	29,23%	1 307,00	1 646,77	26,00%
Pétrole brut	38 340	23 762	-38,02%	66,03	39,90	-39,58%

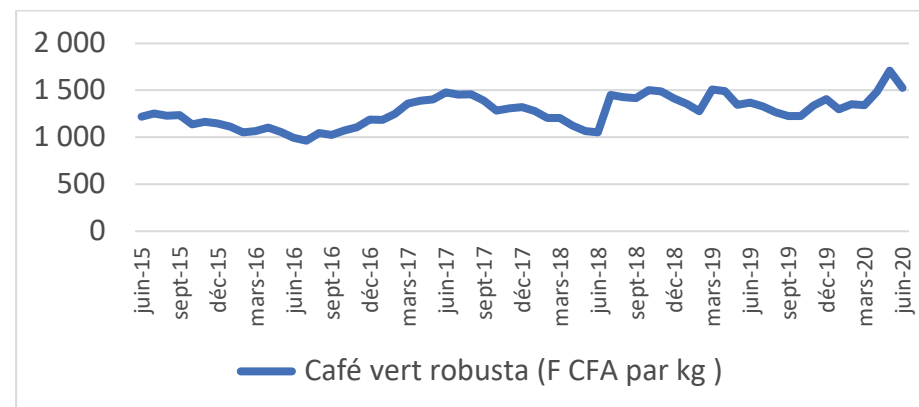
Sources : INSEE, DGE (DPPSE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2020, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution favorable par rapport à la période correspondante de 2019.

Les cours du café vert robusta ont augmenté de 12,3% et s'établissent en moyenne à 1 450 FCFA/Kg à fin juin 2020 contre 1 292 FCFA/Kg à la période correspondante de 2019.

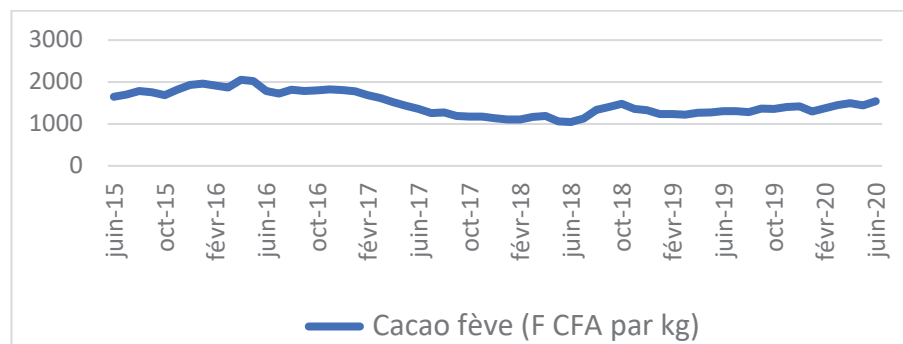
Figure 1 : Évolution des cours du café vert robusta en F CFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

Les cours du cacao en FCFA ont progressé de 7,8% et ressortent en moyenne au premier semestre 2020 à 1 437 FCFA contre 1 333 FCFA à la période correspondante en 2019.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

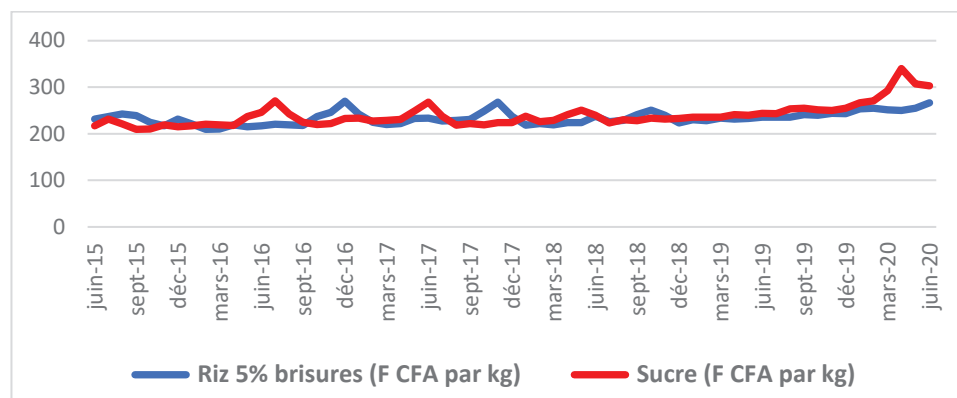


Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens augmentent légèrement de 0,9% pour s'établir à 161 FCFA/Kg au premier semestre 2020.

Au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont affiché une hausse de 24,3% au cours du premier semestre 2020. Ils ressortent à 297 FCFA/kg contre 239 FCFA/kg à la même période de 2019.

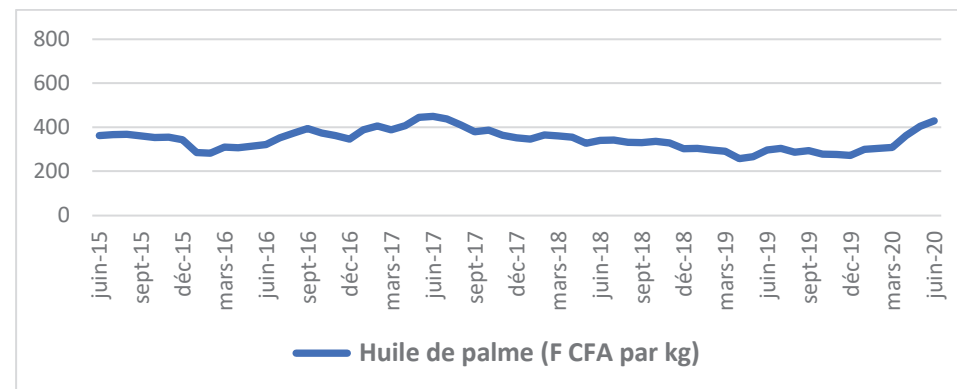
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : DGE/DPPSE

Sur le marché de l'**huile de palme**, les cours se sont accrus de 20,7% pour s'afficher en moyenne à 349 FCFA/Kg contre 297 FCFA/Kg au premier semestre 2019.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

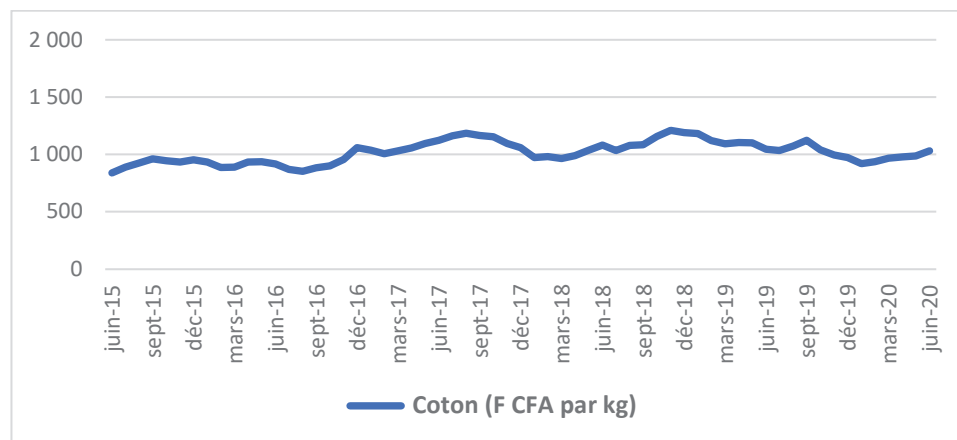
I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont enregistré une évolution contrastée.

Ainsi, à fin juin 2020, les cours de l'**or** progressent de 29,2% pour s'établir en moyenne à 980 849 FCFA par once après 758 884 FCFA par once au semestre correspondant de 2019.

En revanche, les cours moyen du **coton** enregistrent une baisse de 12,1% pour ressortir à 924 FCFA/kg contre 1 051 FCFA/kg au premier semestre 2019.

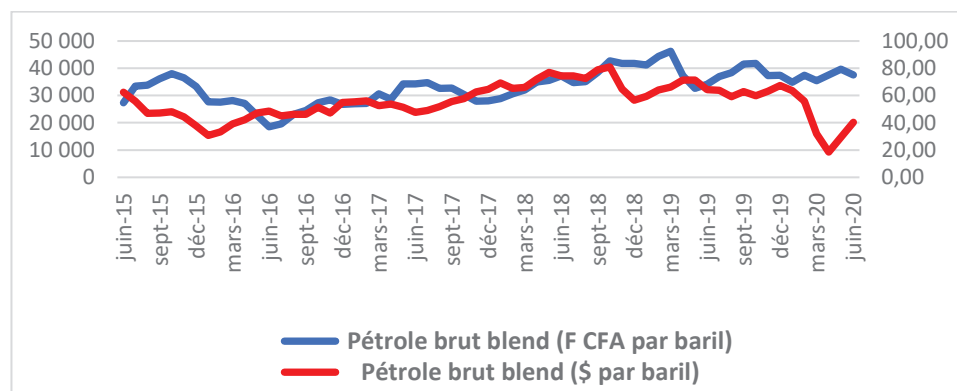
Figure 5 : Évolution des cours du coton en FCFA/kg



Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **pétrole brut**, les cours ont baissé de 38,1%. En effet, au premier semestre 2020, les cours se sont établis en moyenne à 23 725 FCFA le baril contre 38 348 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2019.

Figure 6 : Évolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2020

Au **plan national**, à l'instar du reste du monde, l'économie ivoirienne subit la crise économique engendrée par la pandémie à coronavirus. En effet, suite au premier cas de contamination enregistré le 11 mars 2020, les mesures adoptées par le Gouvernement pour réduire la propagation du virus ont occasionné un ralentissement de l'activité dans les différents secteurs et de l'exécution des investissements. En outre, la fermeture des frontières des différents Etats dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie a perturbé les circuits d'approvisionnement et induit un ralentissement du commerce mondial.

Afin de mettre à niveau les centres de santé et assurer une prise en charge des cas de personnes contaminées, l'Etat a adopté un plan d'urgence sanitaire de 95,88 milliards. Par la suite, pour limiter l'impact socioéconomique de la crise sanitaire sur l'économie, le Gouvernement a adopté et amorcé l'exécution d'un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un montant de 1 700 milliards. L'ordonnance N°2020-357 du 8 avril 2020 relative aux mesures fiscales dans le cadre du PSESH et l'arrêté N° 01351/MPMBPE du 27 avril 2020 portant modalités de mise en œuvre des mesures fiscales ont permis notamment : (i) de réduire de 25% la patente - transport ; (ii) d'octroyer un moratoire de trois (3) mois pour le paiement des impôts sur le bénéfice concernant les entreprises du secteur du transport qui éprouvent des difficultés de trésorerie ; et (iii) de suspendre les impôts et taxes des entreprises du secteur de l'hôtellerie et tourisme durant la période de crise.

Par ailleurs, trois (3) fonds d'appui à l'activité ont été institués. Il s'agit : (i) du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE), d'une dotation initiale de 100 milliards ; (ii) du Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME), d'une dotation initiale cible de 150 milliards) et (iii) du Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI), doté de 100 milliards.

En outre, un Programme d'Urgence Agricole (PURGA), doté de 300 milliards dont 150,8 milliards au titre de l'année 2020, a été mis en place en vue de soutenir les filières agricoles les plus impactées par la pandémie.

Au niveau social et humanitaire, un fonds a été mis en place afin de soutenir les couches de populations rendues vulnérables du fait de la Covid-19.

En sus de ces dispositions prises par le Gouvernement, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé un ensemble de mesures accommodantes envers le secteur bancaire et financier en vue de faciliter le financement de l'activité économique. A cet effet, la BCEAO a abaissé ses taux directeurs de 50 points de base, en juin 2020, en vue de soutenir davantage la reprise économique.

Au-delà du PSESH et des mesures prises par la BCEAO, l'économie ivoirienne bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures publiques du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Aussi, le montant des investissements agréés par le CEPICI connaît une augmentation de 54,8%, en glissement annuel, pour se situer à 407 milliards fin juin 2020.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2020 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie.

II.1- La production agricole

Les réalisations du premier semestre 2020 enregistrent des performances contrastées dans l'agriculture industrielle et d'exportation. Les productions de noix de cajou (+13,3%), de coton (+2,2), de sucre (+1,4%), d'ananas (+13,3%) et de banane (+22,0%)

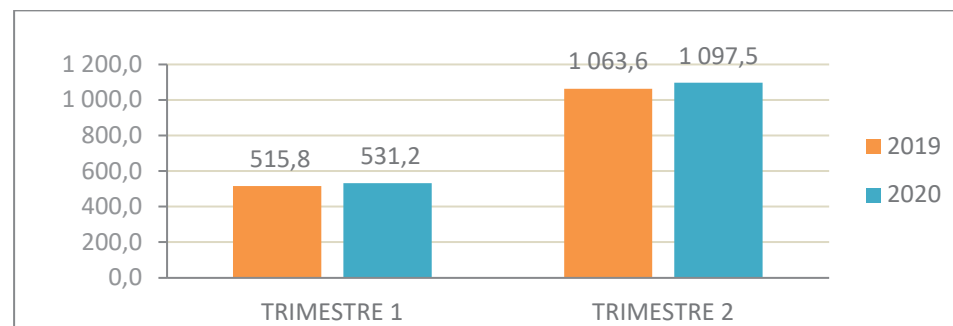
sont en hausse tandis que celles de café (-10,9%), de cacao (-12,5%) et de bois en grumes (-16,5%) régressent. Le secteur agricole est impacté notamment par la perturbation des exportations et de l'approvisionnement en intrants, ainsi que par la baisse des cours mondiaux de nombreux produits qui impacte les prix aux producteurs.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2020 par rapport à fin juin 2019 se présentent comme suit :

La production de **cacao** se contracte de 12,5% pour se situer à 865 431,4 tonnes au terme du premier semestre 2020. Cette baisse est imputable au repos végétatif lié au cycle de production, ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le prix d'achat garanti de 825 francs CFA par kilogramme a été maintenu grâce à un effort de 200 Francs CFA/kg pour soutenir les producteurs. En outre, un fonds cacao de 10 milliards a été créé pour soutenir les entreprises locales de transformation du cacao. Le fonds devrait spécifiquement permettre d'améliorer les capacités financières des transformateurs locaux.

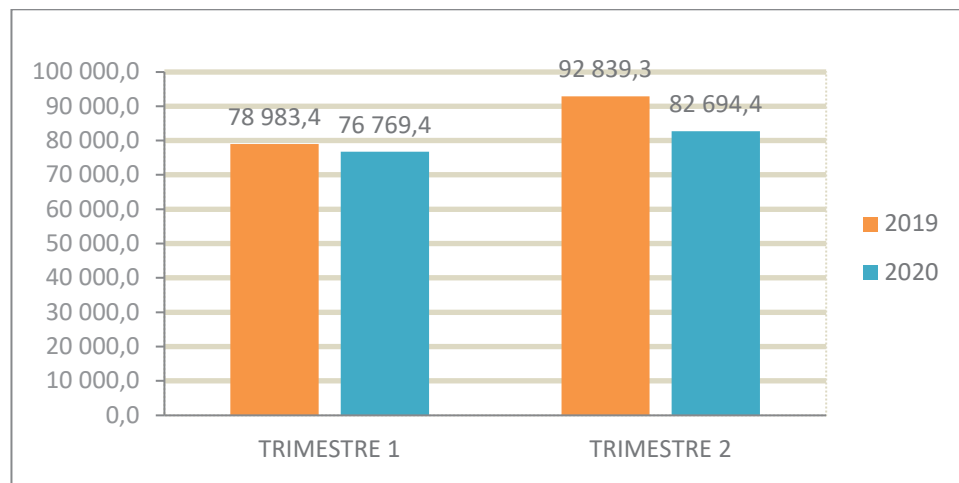
Figure 7 : Production cumulée de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café** fléchit de 10,9%, pour s'afficher à 82 694,4 tonnes. Pour faire face au recul des cours internationaux, le Gouvernement a octroyé 32 milliards de subventions pour maintenir le prix d'achat garanti à 700 Francs CFA/kg.

Figure 8 : Production cumulée de café (en tonnes)



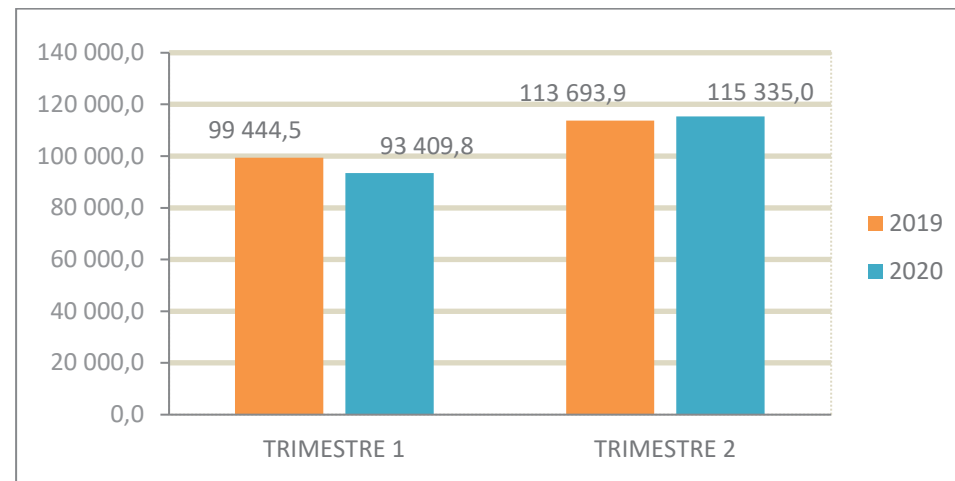
Source : CCC

La production de **sucre** atteint 115 335,0 tonnes en progression de 1,4%. La filière peine à couvrir l'ensemble des besoins nationaux en raison d'une compétitivité grevée par le faible niveau d'investissements réalisés par les opérateurs de la filière. En plus, le bas niveau des prix internationaux lié à l'abondance de la production mondiale favorise des importations frauduleuses qui érodent les parts de marché des producteurs nationaux.

Afin de remédier à ces difficultés, le Gouvernement a décidé de relancer le secteur avec le maintien sur une durée de cinq ans de l'interdiction des importations de sucre en échange de l'engagement des sociétés sucrières à accroître leurs investissements. Ces nouveaux engagements permettront à ces entreprises d'être performantes et

compétitives, et d'atteindre l'objectif de 300 000 tonnes de production en 2023 pour satisfaire la demande nationale.

Figure 9 : Production cumulée de sucre (en tonnes)



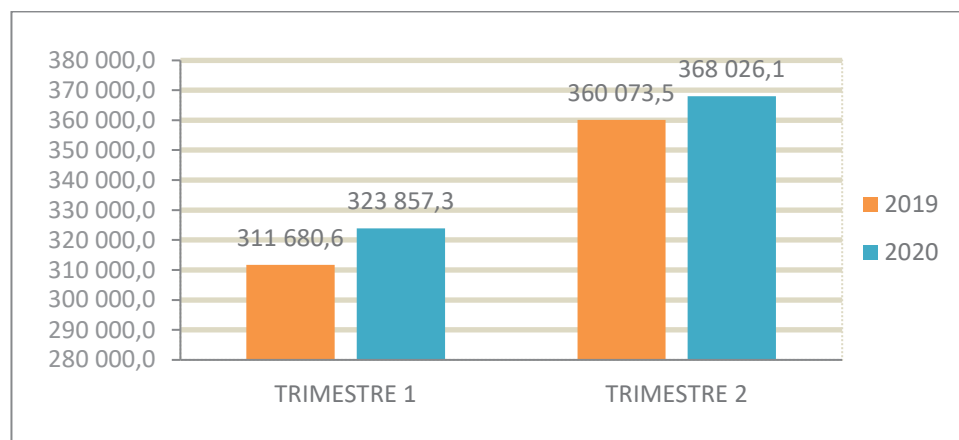
Source : Filière Sucre ; DGE/DPPSE

La production de **coton graine** progresse de 2,2% pour atteindre 368 026,1 tonnes. La filière continue de tirer profit des effets de la réforme du zonage industriel qui a contribué à améliorer les rendements. Elle bénéficie également des prix d'achats élevés qui ont accru l'attractivité de la spéculation au niveau des producteurs.

Toutefois, la production de coton graine est confrontée aux difficultés liées à la Covid-19. En effet les retards et les annulations de contrat avec des acheteurs au Pakistan, en Inde et au Bangladesh créent un manque de financement pour la collecte et le transport du produit. Aussi, pour faire face aux conséquences de cette pandémie, la filière a bénéficié d'une subvention du Gouvernement de 5,56 milliards et le prix bord champ a été maintenu à 300 Francs CFA/kg.

La campagne 2019- 2020 s’est achevée en mai 2020 et la prochaine campagne devrait débuter en décembre 2020.

Figure 10 : Production cumulée de coton (en tonnes)



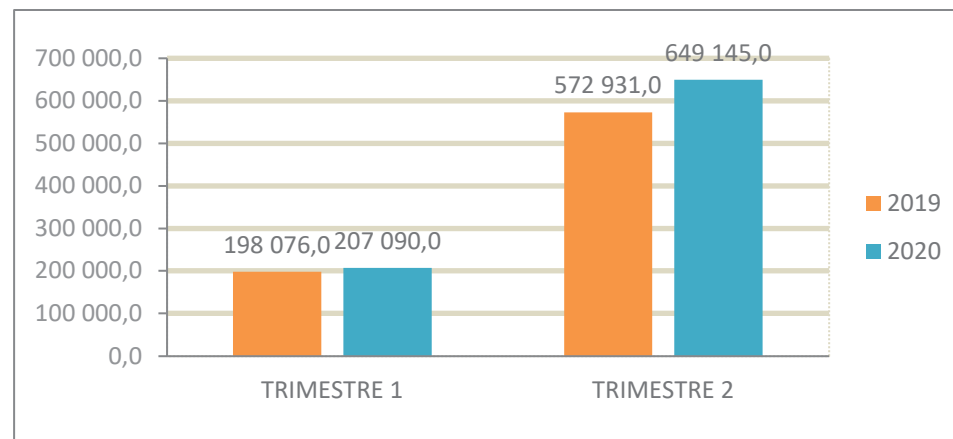
Source : CCA ; DGE/DPPSE

Le volume de **noix de cajou** commercialisé progresse de 13,3% pour atteindre 649 145,0 tonnes. La spéculation profite des actions en faveur de l’amélioration des rendements par un meilleur entretien des parcelles et l’extension du dispositif d’encadrement dédié aux producteurs.

A l’instar des autres filières agricoles, celle de l’anacarde est impactée par le Covid-19. En effet, l’arrêt des unités de transformation des principaux pays importateurs a affecté la commercialisation sur le plan local entraînant une chute des prix d’achat au producteur et un accroissement des stocks. Aussi, pour soutenir la filière, le Gouvernement a décidé de : (i) l’octroi d’une subvention de 35 milliards pour maintenir le prix minimum garanti à 400 Francs CFA/kg, (ii) l’achat de 200 000 tonnes de noix de cajou.

En outre, le Gouvernement agit pour la facilitation de la commercialisation et l’intensification de la transformation locale par : (i) la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 7% à 5% et (ii) l’exonération de droits de douane et de TVA sur certains équipements de production.

Figure 11 : Production cumulée d’anacarde (en tonnes)



Source : CCA ; DGE/DPPSE

Concernant la **banane dessert**, la production croît de 22,0% pour se situer à 278 648,9 tonnes. La filière bénéficie de l’accroissement des investissements privés et de l’exécution de la stratégie Gouvernementale basée sur la réintroduction des petits planteurs, l’amélioration des outils de productions et le développement du marché sous régional.

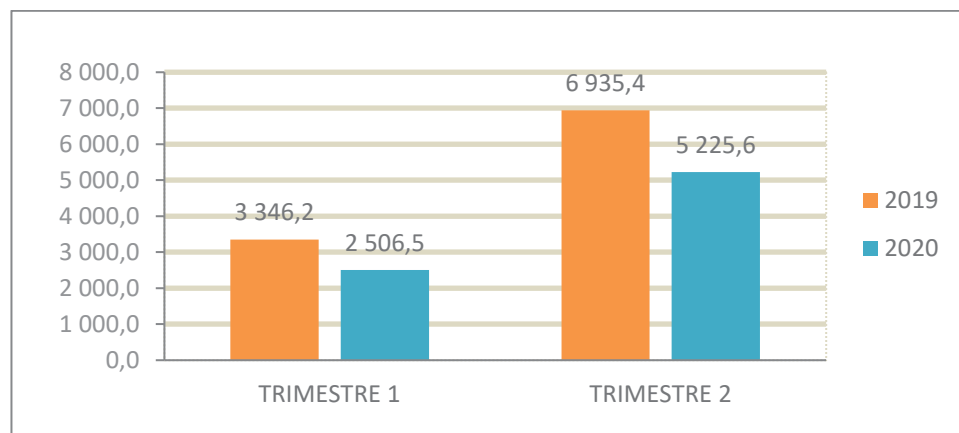
Quoique la production et la commercialisation aient plutôt bien résisté à la pandémie de la Covid-19, la filière banane fait partie des bénéficiaires de la subvention de 10,5 milliards octroyée aux filières fruitières dans le cadre du PURGA.

La production d'**ananas** est ressortie à 26 208,6 tonnes, en hausse de 13,3%, en relation avec l'amélioration de l'organisation de la filière et la promotion de la transformation locale financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI). En dépit de cette évolution favorable, le secteur reste confronté aux difficultés de commercialisation liées d'une part, à l'intense concurrence sur le marché européen et d'autre part, aux mesures prises pour freiner l'évolution de la Covid-19.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** fléchit de 24,7% en raison de la baisse de la demande mondiale et des pannes intervenues au niveau de la plus importante zone d'extraction : le bloc CI-40.

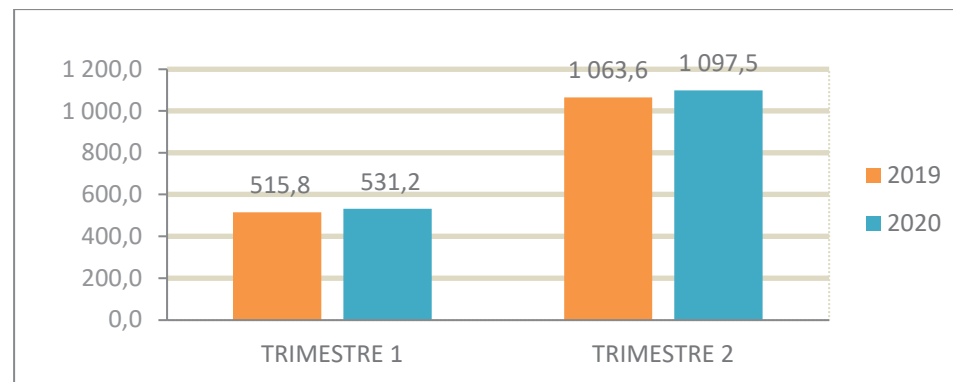
Figure 12 : Production cumulée de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

Quant à l'**extraction gazière**, elle s'accroît de 3,2% stimulée par la demande pour la production de plus en plus croissante d'électricité de source thermique. La production bénéficie également des investissements réalisés.

Figure 13 : Production cumulée de gaz (millions de m³)

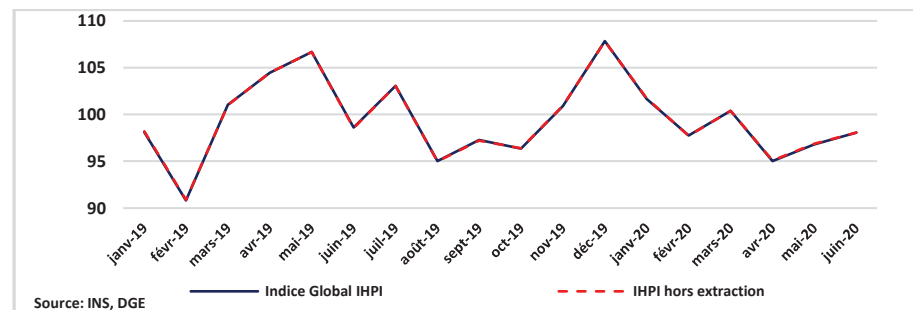


Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

II.3- La production industrielle

A fin juin 2020, le secteur secondaire est impacté par la crise sanitaire de la Covid-19 au niveau aussi bien de l'industrie que du BTP.

Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle



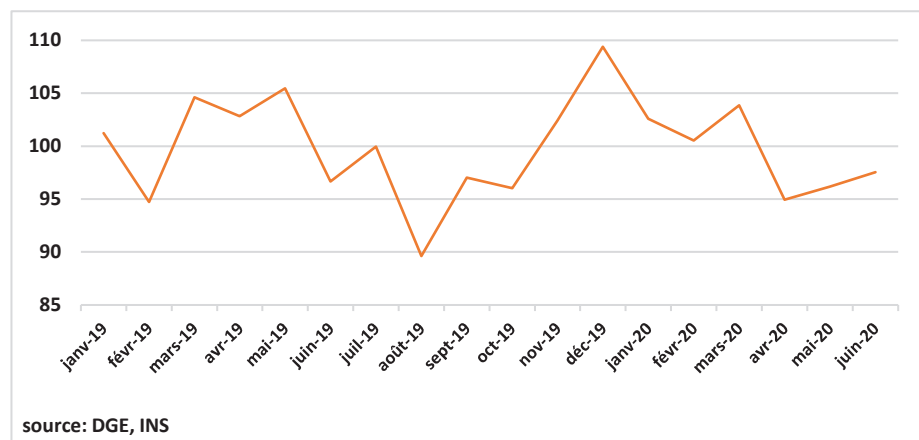
Sources : DGE ; INS

Au terme des six premiers mois de l'année 2020, l'activité industrielle accuse un repli de 1,7% à fin juin 2020 après une progression de 3,3% à fin mars 2020. Cette évolution résulte d'une part, du recul des « industries extractives » (-3,3%) et des « industries manufacturières » (-1,6%) et d'autre part, de l'accroissement des « industries environnementales » (+3,4%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,1%).

Le **secteur manufacturier** s'est replié de 1,6% en raison principalement de la baisse des activités des « industries agro-alimentaires » (-4,8%), des « industries textiles et d'habillement » (-16,0%), des « industries des matériaux minéraux » (-9,0%) et des « industries de transformation de produits pétroliers » (-3,7%).

L'impact de ces baisses est amoindri par la hausse des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+2,7%) et des « industries métalliques » (+39,4%).

Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



Sources : DGE ; INS

Les « **industries extractives** » se contractent sous l'effet combiné du repli des « extractions d'hydrocarbures » (-16,2%) et de l'accroissement des « extractions de minerais métalliques » (+36,7%).

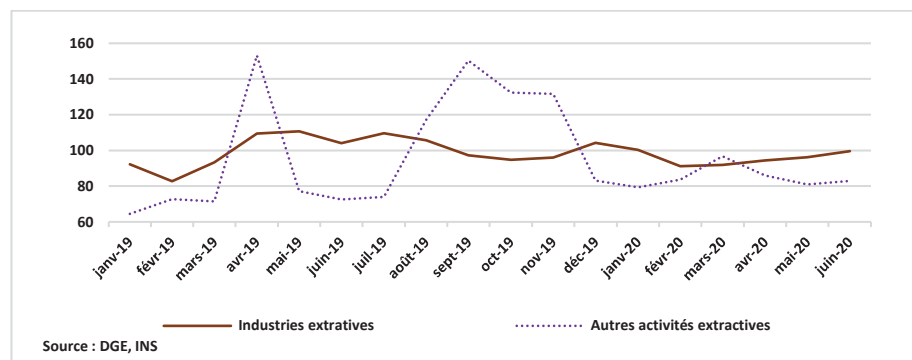
Le recul des « **extractions d'hydrocarbures** » provient principalement de la baisse de la production du pétrole brut malgré l'évolution favorable de celle du gaz naturel.

Le **pétrole brut** enregistre une production en baisse de 24,7% en raison du repli de la demande mondiale et des pannes intervenues au niveau de la plus importante zone d'extraction : le bloc CI-40. Quant au **gaz naturel**, sa production s'accroît de 3,2% stimulée par la hausse de la production d'électricité de source thermique.

Dans la division « **extraction de minerais métalliques** », la production d'**or** progresse de 32,5% pour se situer à 18,8 tonnes. Cette évolution provient notamment de l'accroissement de la production de la mine d'or d'Ity (+117,0%) qui a bénéficié d'investissements importants dans l'exploration et le traitement du minerai. Les productions de **nickel** et de **manganèse** augmentent respectivement de 196,4% et de 17,2%. La **bauxite** a, quant à lui, enregistré une production de 159 564,6 tonnes sur les six premiers mois de l'année 2020.

Dans la « **autres activités extractives** », la production de **diamant** recule de 8,9%.

Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Sources : INS ; DGE

L'indicateur avancé du BTP enregistre une progression de 4,0% à fin juin 2020, en lien avec la poursuite progressive des grands projets d'infrastructures publics.

Ainsi, en moyenne sur le premier semestre de l'année 2020, le rythme de progression de l'indicateur avancé du BTP ressort à +4,0% contre +17,0% à fin mars 2020.

L'évolution de l'indicateur avancé du BTP provient de l'accroissement de la consommation de « bitume » (+8,4%), de « câbles et fils électriques » (+122,2%) et de « sable » (+46,5%) et de « béton » (15,5%). En revanche, les consommations de « ciment » (-3,4%), de « tôles et bacs » (-26,8%), et de gravier (-2,7%) ont amoindri l'impact des hausses constatées.

Avec la levée des mesures restrictives de lutte contre la pandémie, le BTP devrait rebondir rapidement grâce à la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune

Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët et (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

L'indice de la production de la branche « **électricité, gaz et eau** » a affiché un accroissement de 4,1% en relation avec à l'augmentation de la « production et distribution d'électricité » de 5,1% tandis que « captage, traitement et distribution d'eau » baisse de 1,6%.

La production nette d'électricité progresse de 5,1%, portée par l'accroissement conjoint des productions de source thermique (+5,7%) et de source hydraulique (+3,7%). Cette évolution est stimulée par l'augmentation à la fois de la consommation intérieure (+8,3%) et des exportations (+11,6%).

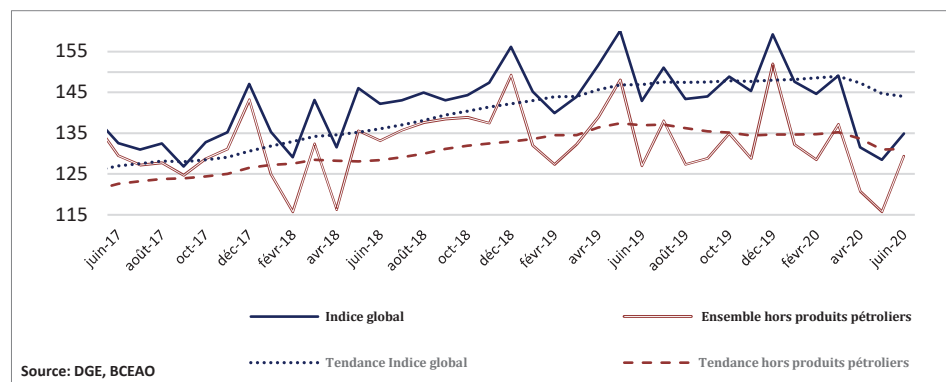
Au premier semestre 2020, la production des **produits pétroliers** enregistre une baisse de 9,6% pour s'établir à 1 718 805 tonnes. L'activité de raffinage subit la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure (-7,0%) et des ventes à l'export (-14,2%) consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

II.5- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire est plombé par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Au terme des six premiers mois de l'année, l'**Indice du Chiffre d'Affaires (ICA)** du commerce de détail baisse de 5,4%. Ce repli provient principalement des ventes des « produits de l'alimentation » (-10,0%), des « produits pétroliers » (-4,7%), et des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-3,6%).

Figure 17 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires



Source: DGE ; BCEAO

A contrario, les hausses des chiffres d'affaires des « produits du logement » (+20,4%) et des « produits divers » (+3,8%) atténuent l'impact des baisses observées.

La branche « produits de l'alimentation » se replie sous l'effet de la réduction des ventes des « Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (-36,1%).

La branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » subit le recul des ventes de « véhicules automobiles neufs » (-5,7%) alors que la branche « produits divers » bénéficie de la hausse des ventes des « autres produits » (+6,8%).

Hors produits pétroliers, le chiffre d'affaires des ventes régresse de 5,2%.

Au niveau du transport, le trafic aérien a enregistré une forte contraction du nombre total de passagers de 57,4% du fait de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques intervenues au mois de mars 2020.

De même, le nombre de passagers commerciaux a également chuté de 57,3% pour ressortir à 404 659. Cette situation découle du repli du

trafic de toutes les destinations. Ainsi, les trafics avec la CEDEAO et le reste de l'Afrique ont reculé respectivement de 58,9% et 60,4%.

Quant au trafic avec l'Europe (-53,5%) et avec l'Amérique du Nord (-40,2%), la même tendance baissière est observée.

S'agissant du trafic national, il a également reculé de 53,0%.

Le transport aérien qui avait amorcé une bonne dynamique depuis 2012, est confronté aujourd'hui aux conséquences néfastes de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a provoqué la fermeture des frontières aériennes. Toutefois, le secteur aérien devrait bénéficier des fonds de soutien mis en place par le Gouvernement ainsi que des allègements fiscaux prévus, notamment la suspension de la taxe de tourisme pour les passagers en transit.

Le transport terrestre recule de 4,4% indiquant une baisse des activités de transport routier. Le secteur du transport routier a souffert des mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures ont entraîné des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur. Afin d'alléger les charges de ces derniers, le Gouvernement a réduit de 25% le montant de la patente du transport.

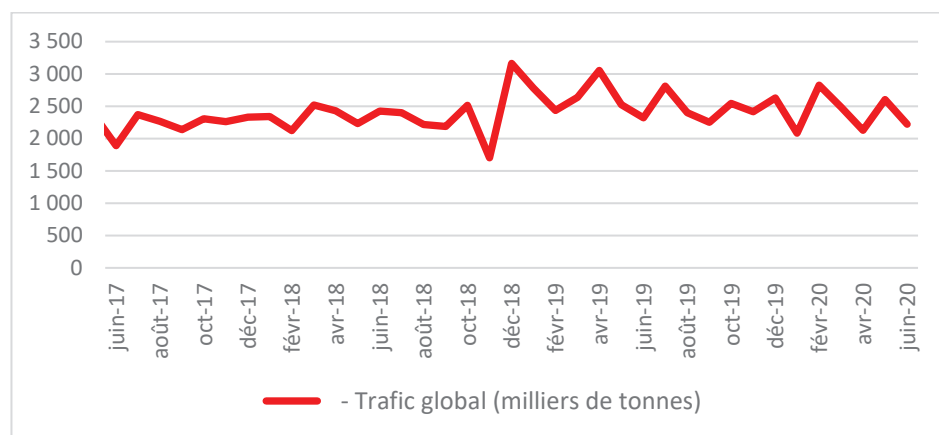
Le transport maritime enregistre un repli de 8,9% de trafic global de marchandises pour s'établir à 14 348 723 tonnes à fin juin 2020. Cette contraction est observée au niveau des deux ports.

Au port d'Abidjan, le trafic global de marchandises enregistre une baisse de 6,6% pour s'afficher à 12 523 674 tonnes. Cette contreperformance observée est imputable au recul à la fois du trafic national (-7,2%) et du transbordement (-42,6%). En revanche, les activités du transit ont augmenté de 9,2% à fin juin 2020 par rapport à fin juin 2019.

Au niveau des échanges commerciaux, la crise sanitaire a impacté aussi bien les exportations que les importations, en quantités qui ont baissé respectivement de 17,8% et 0,5%.

Au niveau du **Port de San Pedro**, le trafic global de marchandises affiche un retrait de 20,8% pour s'afficher à 2 021 866 tonnes. Cette baisse provient aussi bien du transbordement (-11,2%) que des activités hors transbordement (-23,1%). S'agissant des échanges commerciaux, ils ont été marqués par une diminution des importations et des exportations de 38,8% et 11,7% respectivement.

Figure 18 : Évolution du trafic global de marchandises (en milliers de tonnes) dans le transport maritime



Sources : DGE, PAA, PASP

Le transport ferroviaire subit les effets de la crise sanitaire. En effet, le trafic de marchandises s'est replié de 9,6% à fin juin 2020 en relation avec la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso de 7,4% et du trafic intérieur de 33,7%.

Au niveau des **télécommunications**, l'activité enregistre une bonne performance marquée par le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires.

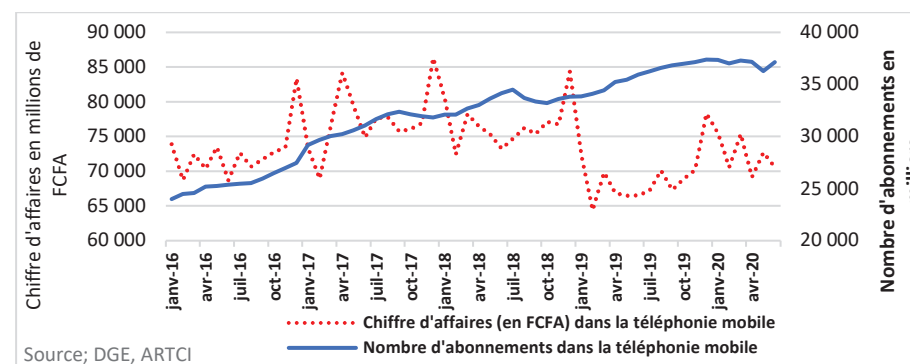
En effet, le nombre d'abonnements, le volume d'appels et le trafic SMS progressent respectivement de 6,3%, 61,6% et 9,0%, en relation avec les offres promotionnelles.

Quant au chiffre d'affaires global, il se consolide de 6,0%, tirant profit notamment du dynamisme de la téléphonie mobile et du mobile money.

Dans la téléphonie mobile, le trafic voix et le chiffre d'affaires s'accroissent respectivement de 61,8% et 6,7%. Il en est de même du mobile money qui enregistre une hausse du nombre d'abonnements (+26,0%) et du chiffre d'affaires (+19,2%), en lien avec les mesures de distanciation sociale prises par le Gouvernement qui ont contribué à privilégier ce mode de paiement.

En ce qui concerne l'internet mobile, il enregistre une augmentation de 44,6% du chiffre d'affaires.

Figure 19 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : DGE, ARTCI

II.6- L'emploi moderne

Le marché de l'emploi formel enregistre une progression de l'effectif des salariés de 2,8% sur un an, à fin juin 2020, correspondant à une création nette de 28 892 emplois dont 67,7% provenant du secteur privé. Ainsi, l'effectif des salariés atteint 1 075 750.

La situation de l'emploi dans le secteur privé subit l'impact de la crise économique due à la Covid-19 au premier semestre 2020. Les pertes d'emplois ressortent à 32 789 sur cette période, en accroissement de 31,3% en glissement annuel. Toutefois, il convient de noter une nette atténuation des mises en chômage après le pic atteint au mois de mars 2020. Par ailleurs, une reprise des réembauches est observée depuis le mois de mai 2020.

Le Fonds de solidarité mis en place par le Gouvernement dans le cadre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, devrait permettre d'indemniser 20 706 travailleurs du secteur privé ayant perdu leurs emplois ou en situation de chômage technique. Les indemnités s'élèvent à 60 000 FCFA pour les ouvriers, 120 000 FCFA pour les agents de maîtrise et techniciens, 240 000 FCFA pour les cadres moyens et techniciens supérieurs, et 360 000 FCFA pour les cadres supérieurs.

Le secteur informel est également touché à travers des baisses ou des arrêts d'activité au niveau du commerce, du transport, de l'artisanat et de la restauration. Aussi, le Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel a été institué pour créer un cadre cohérent et structuré de financement et d'accompagnement des acteurs de ce secteur impactés par la pandémie de la Covid-19.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2020, les **prix à la consommation** connaissent une augmentation de 2,4%. Cette évolution des prix provient du renchérissement des produits comestibles de 4,6% et des produits non alimentaires de 1,4%.

En termes d'origine, les prix des produits locaux s'affichent en hausse de 3,6%, tandis que ceux des produits importés replient de 1,7%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, s'est situé à 1,6% à fin juin 2020, en ligne avec la norme communautaire de l'UEMOA.

La hausse des prix des produits comestibles au premier semestre 2020, provient de l'effet conjugué de l'accroissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,8%) et de la stagnation des prix des « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ».

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées continuent de progresser en lien avec les augmentations enregistrées au niveau des prix des tubercules et plantains (+15,3%), des fruits (+12,7%), des légumes frais (+9,7%), des poissons (+5,9%) ainsi que des « huiles et graisses » (+2,6%). Toutefois, les prix des « céréales non transformées » (+1,3%), des viandes (+1,6%) et des « lait-fromages-œufs » (+0,7%) augmentent modérément.

Pour des fins de maîtrise des prix des produits de première nécessité sur les marchés, le Gouvernement a renforcé le dispositif de suivi et de veille adopté dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi, 300 agents dont la mission est d'assurer l'accessibilité des produits de grande consommation et de première nécessité ainsi que de veiller au respect des mesures de plafonnement des prix, ont été déployés sur toute l'étendue du territoire.

Concernant les prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, ils stagnent sous l'effet d'une hausse des prix des tabacs et stupéfiants (+1,1%) compensée par la baisse des prix des boissons alcoolisées (-0,2%).

Les prix des produits non comestibles ont progressé de 1,4%, sous l'effet de l'accroissement des prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,1%), des « articles d'habillement et chaussures » (+1,8%), des « transports » (+1,5%), de « l'enseignement » (+1,4%), de la « communication » (+1,1%), des « restaurants et hôtels » (+0,7%) ainsi que de la santé (+0,3%). Toutefois, l'effet de ces hausses est amoindri par la baisse des prix des « loisirs et culture » (-0,2%).

La hausse des prix de la fonction « santé » provient de l'effet conjoint de l'augmentation des prix des « services hospitaliers » (+1,2%) et du retrait des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,1%), ainsi que des « services ambulatoires » (-0,2%).

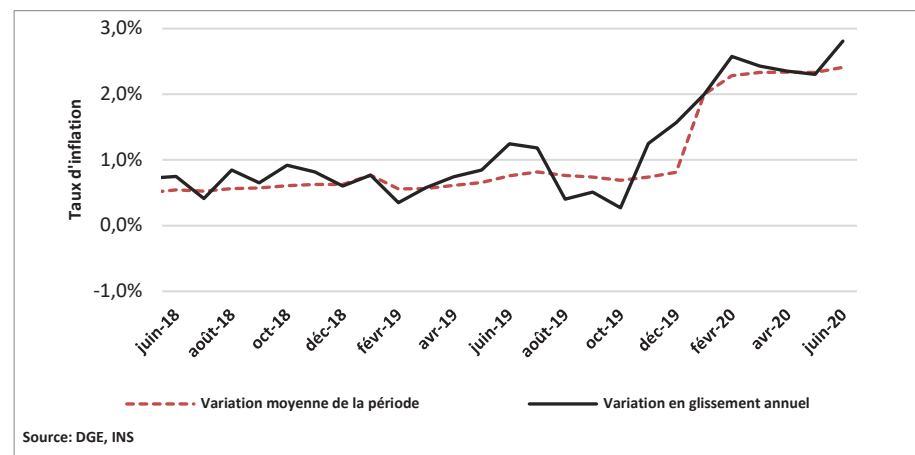
La fonction « restaurants et hôtels » subit la hausse des prix des « services d'hébergement » (+0,7%) et des « services de restauration » (+0,7%).

La fonction « transport » connaît une augmentation de prix due à celle des groupes « achat de véhicules » (+3,1%) et des « services de transport » (+2,6%) en dépit d'une baisse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-0,8%).

Les prix de la fonction « loisirs et culture » baissent essentiellement en raison des contractions des prix des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (-0,3%), « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-0,2%) et des « forfaits touristiques » (-16,3%).

Dans l'ensemble, le prix moyen des services progresse de 2,9% au premier semestre de l'année 2020.

Figure 20 : Taux d'inflation



Sources : DGE/INS

II.8- Les échanges extérieurs

Au terme du premier semestre de l'année 2020, les *échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels* enregistrent une baisse en valeur des exportations (-4,1%) et des importations (-4,3%) dans un contexte mondial marqué par la pandémie de la covid-19. Les exportations subissent une chute des volumes (-4,3%) alors que les prix restent presque stables (+0,2%). En ce qui concerne les importations, elles sont impactées par la baisse des prix (-5,3%) tandis que les volumes augmentent de 1,0%.

Il résulte de ces évolutions un excédent commercial de 764,0 milliards, en baisse de 3,3% comparativement au premier semestre de 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 126,3%, en augmentation de 0,3 point de pourcentage. Quant aux termes de l'échange, ils s'améliorent de 5,8% en raison de la baisse des prix à l'import.

Le repli des exportations découle d'une diminution des ventes en valeur de produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (-3,3%), des « produits manufacturés » (-16,0%) et des « produits miniers » (-3,5%). Les volumes de ces groupes de produits ont reculé respectivement de 5,1%, 7,9% et 0,8%.

Concernant les ventes des produits de la première transformation, elles croissent de 3,9% sous l'effet d'une hausse des prix (+7,6%) supérieure à la baisse des volumes (-3,5%).

Les produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » pâtissent principalement d'une baisse des volumes exportés de noix de cajou (-18,7%) et de coton masse (-47,4%). Les ventes en valeur de fèves de cacao ont, quant à elles, crû de 2,9% malgré la baisse des volumes de 3,3%.

S'agissant des « produits de la première transformation », la hausse des ventes en valeur provient essentiellement de celles du « cacao transformé » (+7,5%) portées par une progression des prix de 8,5%.

La baisse des exportations en valeur de **produits manufacturés** s'explique principalement par le retrait des ventes de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-21,4%) suite à une baisse des prix (-13,3%) et des quantités vendues (-9,3%).

Quant aux **produits miniers**, ils sont principalement impactés par le repli des ventes de « pétrole brut » (-52,3%) en lien avec une chute des volumes et des prix respectivement de 36,1% et de 25,3%.

Le recul en valeur des importations de 4,3% est essentiellement lié à celui des biens de consommation (-11,1%) qui pâtissent de la chute des volumes importés (-9,0%) et des prix (-2,3%). Les achats de biens intermédiaires et d'équipement ont connu, quant à eux, une hausse en

valeur respectivement de 0,7% et 5,1% malgré la baisse des prix de 8,8% et 5,6%.

Les importations de **biens de consommation** en valeur chutent du fait du reflux des achats des produits alimentaires (-8,4%) et des « autres biens de consommation » (-13,1%). Il s'agit principalement du « riz » (-38,3%) et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-40,0%).

Quant aux **biens d'équipement**, leur hausse en valeur découle essentiellement des acquisitions de « machines électriques » (+23,7%), de « Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+6,2%) et de « machines mécaniques » (+1,8%).

S'agissant des importations de **biens intermédiaires**, elles profitent essentiellement de la progression en valeur des approvisionnements en pétrole brut (+17,9%).

II.9- Les finances publiques

Au premier semestre 2020, la situation des **finances publiques** est caractérisée par un bon niveau de recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs du programme économique et financier.

Les **recettes et dons** sont ressortis à 2 375,1 milliards pour un objectif de 2 320,5 milliards, soit une plus-value de 54,6 milliards en lien avec le dynamisme des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Cependant, ces bons niveaux de recouvrement sont amoindris par le niveau de mobilisation des dons qui est en deçà de l'objectif.

Les **recettes fiscales** atteignent 1 975,9 milliards contre une prévision de 1 864,3 milliards, soit une plus-value de 111,6 milliards attribuable

aux performances de la fiscalité intérieure (+100,0 milliards) et de la fiscalité de porte (+56,3 milliards).

Toutefois, comparées au premier semestre 2019, les recettes fiscales baissent de 136,4 milliards.

Les **recettes non fiscales** se situent à 307,3 milliards, en surplus de 16,1 milliards par rapport à l'objectif du fait des recettes de services.

Les **dépenses totales et prêts nets** sont exécutées à hauteur de 3 200,6 milliards contre un objectif de 3 745,5 milliards, soit une sous consommation de 544,9 milliards.

Cette économie est liée notamment à un niveau d'exécution moins que prévu des dépenses de subventions et transferts (-293,1 milliards), des dépenses de fonctionnement (-202,4 milliards) et des dépenses d'investissement (-8,1 milliards).

Toutefois, comparées à la même période de 2019, les dépenses sont en accroissement de 262,8 milliards.

Les **dépenses de personnel** dépassent de 10,4 milliards l'objectif. Cette performance s'explique essentiellement par la transmission accélérée des dossiers de premier mandatement des agents de la fonction publique.

Les **Subventions et transferts** connaissent une réalisation inférieure à l'objectif de 152,5 milliards.

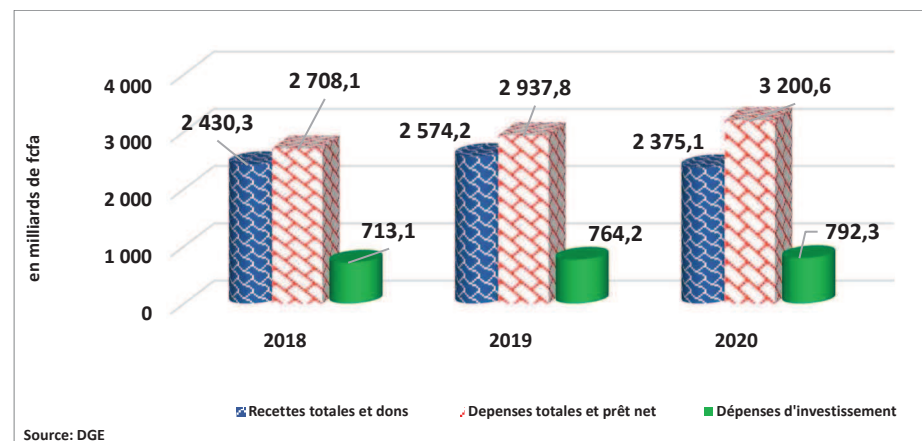
Les **intérêts sur la dette** ont été payés à hauteur de 315,8 milliards contre une prévision de 319,8 milliards. Ils comprennent 119,6 milliards de dette intérieure et 196,2 milliards de dette extérieure.

Les **dépenses d'investissement** ressortent à 792,3 milliards contre un objectif de 800,3 milliards. Cet écart s'explique par un faible niveau d'exécution des dépenses financées sur prêts et dons projets.

Il en résulte un déficit du **solde budgétaire** de 825,5 milliards pour une prévision de déficit de 1 425,0 milliards.

Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaire et financier d'un montant de 1 524,7 milliards. Ces émissions, comprenant des bons du trésor de 1 064,9 milliards (dont 978,3 milliards de bons de trésorerie), des emprunts obligataires de 227,7 milliards et des obligations du trésor de 232,1 milliards, ont également permis de régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établit à 827,4 milliards. Ces échéances sont réparties entre 617,4 milliards de dette intérieure et 210,0 milliards de dette extérieure.

Figure 21 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2020 (en milliards de FCFA)



Source : DGE

II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2020, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par la hausse de la masse monétaire au sens large (M2) sous

l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures et des actifs extérieurs nets.

Le marché boursier est marqué par une baisse continue des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière provenant du marché obligataire.

II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

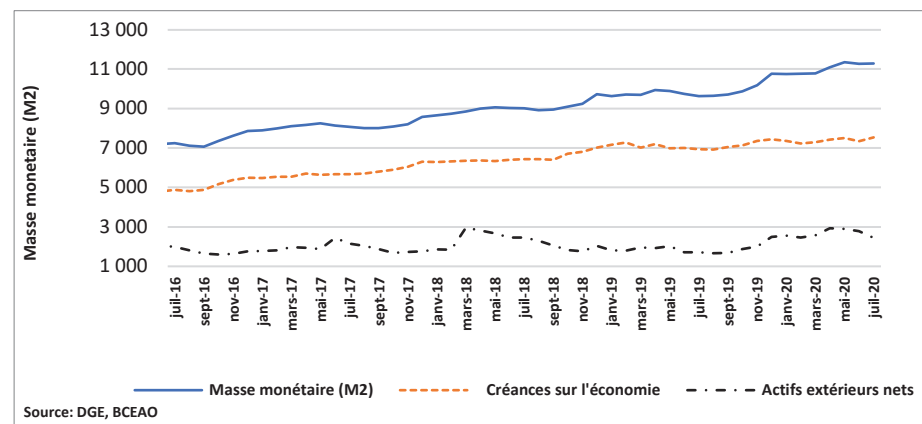
La masse monétaire au sens large (M2) enregistre une hausse de 15,6% (+1 521,2 milliards) à fin juin 2020, sous l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures (+750,2 milliards ; +7,7%) et des actifs extérieurs nets (+1 067,6 milliards ; +62,2%).

Les crédits intérieurs connaissent une progression dues aux créances nettes sur l'Administration centrale de 15,2% (+417,5 milliards) en lien avec les émissions de bons dénommés « Bons Covid-19 » en appui aux États dans la mobilisation des ressources financières à faible coût pour la lutte contre la Covid-19 ainsi que des créances sur l'économie de 4,8% (+332,8 milliards).

Par ailleurs, les entreprises devraient bénéficier d'un report des échéances de créances pour celles qui ont été affectées par la pandémie.

Les actifs extérieurs nets des institutions bancaires bénéficient de la hausse des actifs détenus par la BCEAO (+349,5 milliards ; +23,8%) et de ceux des banques commerciales (+718,1 milliards ; +289,1%). L'amélioration continue du rapatriement des recettes d'exportation a favorisé ce relèvement.

Figure 22 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO, DGE

En ce qui concerne l'activité bancaire, en termes cumulés sur les six premiers mois de l'année 2020, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'établit à 2 664,2 milliards, en augmentation de 11,2% (+267,9 milliards). Cette hausse provient des crédits accordés aux « Particuliers » (+199,5 milliards), aux « Autres sociétés » (+64,3 milliards), aux « Clients divers » (+63,8 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (+41,0 milliards), à la « Clientèle financière » (+13,7 milliards), aux « Coopératives et groupements villageois » (+12,6 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+5,8 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+2,7 milliards) et aux « Personnels des banques » (+2,6 milliards). Toutefois, un retrait a été enregistré au niveau des montants des crédits alloués aux « Entreprises individuelles » (-138,0 milliards).

La bonne tenue des nouvelles mises en place de crédit reflète le dynamisme de système bancaire.

Par ailleurs, le montant cumulé des effets de commerce escomptés a baissé modérément de 0,2% (-1,1 milliard) pour s'afficher à 509,3

milliards tandis que le montant cumulé des dépôts ressort à 931,7 milliards, en diminution de 4,6%.

S'agissant des taux d'intérêt moyens pratiqués, ils ressortent à 6,4% pour les crédits ordinaires et 4,7% pour les dépôts, en diminution respective de 0,1 et 0,2 points de pourcentage comparé à leurs niveaux du premier semestre 2019. Par contre, le taux d'intérêt moyen applicable aux effets de commerce escomptés enregistre une hausse de 0,1 point de pourcentage pour se fixer à 7,0%.

II.10.2- Le secteur boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été marquée par une baisse continue des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière provenant du marché obligataire.

Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite s'inscrivent en repli respectivement de 19,4% et de 17,4%, fragilisés par la baisse de la plupart des indices boursiers sectoriels. Les indices « BRVM-Agriculture » (-31,0%), « BRVM- Industrie » (-27,9%), « BRVM-Services publics » (-22,9%) ainsi que « BRVM- Finances » (-10,8%) connaissent les contre-performances les plus importantes.

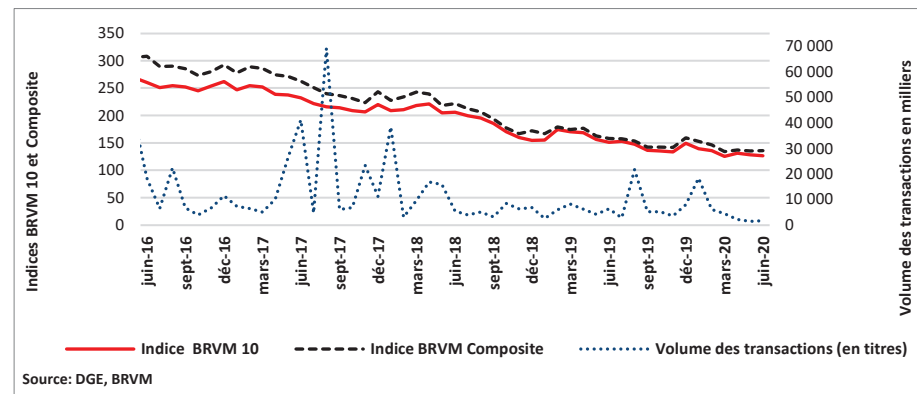
S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle s'affiche en hausse de 9,4%, soutenue par l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 37,9% malgré la contraction enregistrée de celle du marché des actions de 13,1%.

Par ailleurs, le volume et la valeur transigés se sont accrus respectivement de 73,0% et de 47,2%.

A fin juin 2020, le marché des actions a été caractérisé par un ratio moyen de liquidité de 3,82%, un taux moyen de rotation de 0,46% et un PER² de 10,41.

² Price Earning Ratio

Figure 23 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Source: DGE, BRVM

Sources : BRVM ; DGE

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2020

L'année 2020 continuerait de tirer avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, aurait des conséquences néfastes sur l'activité économique. Cette situation s'expliquerait par le fait que des mesures barrières fortes ont été prises par le Gouvernement pour réduire la propagation de la pandémie.

Ainsi, afin de faire face à l'urgence sanitaire créée par la Covid-19 et limiter les dégâts économiques, sociaux et humanitaires, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire d'un montant de 95,9 milliards ayant pour objectif une meilleure prise en charge des malades, le renforcement des systèmes de soins, l'accroissement des stocks de médicaments et l'endigement du coronavirus.

En outre, pour apporter une réponse plus globale à la crise, un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards et visant à réduire les effets de la pandémie a été élaboré. Il se décline en trois (3) axes regroupés en (i) mesures de soutien aux entreprises, (ii) mesures d'appui à l'économie et (iii) mesures sociales en faveur des populations.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait ressortir à 1,8% en 2020 contre 6,2% en 2019 portée principalement du côté de l'offre, par les BTP, l'énergie et les télécommunications et du côté de la demande par les investissements.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par un fléchissement du secteur primaire (-1,3% contre +5,3% en 2019) et une progression des autres secteurs à savoir le secteur secondaire (+1,6% contre +11,5% en 2019) et le secteur tertiaire (+1,8% contre +4,9% en 2019).

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait baisser de 1,3% contre +5,3% en 2019 en relation avec le repli de l'agriculture d'exportation (-2,2%) malgré la hausse de l'agriculture vivrière (+2,6%). Cette baisse découlerait notamment du repli des productions de cacao (-8,3%) et de café (-10,1%) liée au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

En outre, ce secteur souffrirait des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, l'impact de cette pandémie sur les filières agricoles porte principalement sur (i) l'annulation de certains contrats d'exportations, (ii) les difficultés d'approvisionnement en intrants, (iii) les mises en chômage technique et (iv) l'augmentation des coûts

de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

Cependant, pour atténuer ces difficultés, le Gouvernement a décidé d'octroyer, à travers la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA), un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière. Pour la gestion 2020, la dotation prévue au titre de ce Programme est de 150,8 milliards dont l'appui aux filières coton (5,6 milliards), anacarde (35,0 milliards), hévéa (25,0 milliards) et palmier à huile (3,5 milliards).

Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2018	2019	2020 (Prév.)
Café	123,9	94,2	84,7
Cacao	2 113,2	2 235,0	2 050,0
Banane	464,7	499,6	609,7
Ananas	48,5	49,1	55,6
Coton graine	387,0	482,4	493,1
Huile de palme	513,9	535,4	539,6
Caoutchouc	624,1	478,6	526,2
Anacarde	761,3	634,6	902,0

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire pâtirait des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et progresserait de 1,6% contre 11,5% en 2019. Cette progression serait en lien avec la hausse des BTP (+6,0%) et de l'énergie (+11,1%) en dépit de la baisse des produits pétroliers (-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%), des industries

agroalimentaires (-1,3%) et des autres industries manufacturières (-0,4%).

Malgré leur hausse, les activités du BTP connaîtraient une décélération liée aux différentes mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 entraînant le ralentissement des chantiers de construction notamment le 4e pont d'Abidjan, le barrage de Gribo popoli, les routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

La progression de l'énergie résulterait de l'évolution de la production nette d'électricité, portée essentiellement par l'accroissement conjoint des productions de source thermique et de source hydraulique. Cette évolution serait stimulée par l'augmentation à la fois de la consommation intérieure et des exportations.

Le fléchissement de l'extraction minière découlerait principalement de la baisse de la production du pétrole brut en lien avec la chute de la production sur les blocs CI-26 et CI-40 du fait de la déplétion naturelle et des effets des arrêts programmés et des perturbations.

La baisse des produits pétroliers résulterait du fléchissement de l'activité de raffinage qui subit la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure et des ventes à l'export consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

Tableau 9: Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2018	2019	2020 (Prév.)
Pétrole (en milliers de barils)	11 784,6	13 194,0	10 778,0
<i>Pétrole (en barils/jour)</i>	32 286,7	36 148,0	29 528,8
Gaz (en millions de mètre cube)	1 955,3	2 088,3	1 922,3
Or (en Kg)	24 457,4	32 568,0	33 500,0
Manganèse (en Tonnes)	797 911,0	1 181 803,6	1 250 000,0
Diamant (en carats)	5 678,3	3 989,6	4 500,0
Nickel (en milliers de tonnes)	889,6	660,1	800,0

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 1,8% en 2020 contre 4,9% en 2019 grâce à la hausse des télécommunications (+30,3%) en dépit de la baisse au niveau des transports (-1,8%), du commerce (-0,6%) et des autres services (-1,1%).

La bonne performance des télécommunications serait en lien avec le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires. En effet, depuis l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, le télétravail et les autres activités en ligne se vulgarisent. Les opérateurs de télécommunications rivalisent d'offres innovantes (data notamment) à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches

Concernant les autres composantes du secteur, leurs évolutions seraient plombées par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, le repli du commerce proviendrait principalement de la baisse des ventes des « produits de

l'alimentation », des « produits pétroliers » et des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées ».

Les transports seraient frappés de plein fouet par les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements. Ainsi, le transport aérien pâtirait de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques. Ce qui entraînerait une forte contraction du trafic aussi bien national qu'international.

Le transport ferroviaire souffrirait de la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso et du trafic intérieur.

Le transport maritime se dégraderait sous l'effet du repli du trafic de marchandises. Cette contreperformance serait attribuable à la fois à la baisse des exportations et des importations.

Le transport routier souffrirait des mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures entraîneraient des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur.

Tableau 10: Évolution sectorielle

Croissance en volume en %	2018	2019	Estimations 2020
Secteur primaire	5,2	5,3	-1,3
Secteur secondaire	4,3	11,5	1,6
Secteur tertiaire	6,8	4,9	1,8
PIB non marchand	22,8	4,0	7,0
PIB total	6,9	6,2	1,8

Source : DGE/DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale serait tirée par les investissements (+9,3%) tandis que la consommation (-0,4%) connaîtrait une légère baisse.

Les investissements seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vii) de construction du 4^e pont d'Abidjan et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,7% du PIB contre 21,1% en 2019. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,9% en 2020 contre 5,4% en 2019.

La baisse de la **consommation finale** résulterait essentiellement du fléchissement de la consommation des ménages en lien avec la perte de leurs revenus due à l'impact de la pandémie de Covid-19.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en baisse de 5,5% contre une hausse de 1,0% en 2019 en lien avec la chute des importations de biens de consommation en valeur. Cette chute des importations résulterait du reflux des achats des produits alimentaires et des « autres biens de consommation ». Il s'agit principalement du « riz » et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut ». Les exportations de biens et services connaîtraient une baisse de 10,0% contre une hausse de 18,6% en 2019, en raison d'une diminution des ventes en valeur des

produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation », des « produits manufacturés » et des « produits miniers ». En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation du Covid-19, ont freiné les échanges internationaux de biens et services

II.11.3- Les prix

L'inflation progresserait de 1,0% en 2020 contre 0,8% en 2019 en raison notamment, des effets combinés de la baisse des prix des produits importés et de la hausse des prix des produits locaux et des effets pervers de la Covid-19. Mais, elle resterait contenue grâce aux mesures prises pour approvisionner les marchés de biens de consommation finale et la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

II.11.4- Les comptes extérieurs

En 2020, les comptes extérieurs pâtiraient des effets de la pandémie de la Covid-19. Toutefois, le solde global devrait ressortir excédentaire à 2,7% du PIB, correspondant à une entrée nette de 950,4 milliards, en lien avec les tirages publics effectués en partie en soutien face à la pandémie.

Le compte courant de la balance des paiements enregistrerait un déficit de 2,3% du PIB, après celui de 1,8% en 2019. Cette situation résulterait des déficits structurels plus élevés au niveau des services ainsi que des revenus et de la baisse de l'excédent de la balance commerciale des biens.

La balance des biens dégagerait un solde excédentaire moins important, en baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente en lien avec la baisse des exportations (-3,3%) et la baisse des importations (-3,9%). En effet, les ventes extérieures de marchandises

connaîtraient un fléchissement dû aux effets de la pandémie de Covid-19, notamment la fermeture des différentes frontières. S'agissant des importations, leur évolution serait due au fléchissement des achats de biens intermédiaires, en relation, toujours, avec la fermeture des différentes frontières.

Au niveau des autres transactions courantes, il ressortirait des déficits plus élevés de la balance des services et de la balance des revenus primaires par rapport à l'année 2019. Le déficit des services se creuserait davantage de 3,4% et le déficit du revenu primaire s'aggraverait de 13,4% par rapport à l'année précédente, en raison de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements aussi bien par l'Administration publique que par le secteur privé. Le déficit du revenu secondaire connaîtrait, quant à lui, une baisse de 6,3%, en lien avec le fléchissement des transferts personnels sortants.

Concernant l'excédent du compte de capital, il augmenterait de 60,7% sous l'effet de la hausse des dons projets reçus par l'Administration publique.

Le compte financier enregistrerait une entrée nette de capitaux étrangers dans l'économie ivoirienne en 2020, en croissance de 63,5% par rapport au niveau de 2019. Cette situation s'explique surtout par une augmentation du montant net des mobilisations de ressources financières extérieures par l'Administration publique, en partie dû au soutien pour la lutte contre les effets de la Covid-19.

Il en résulte un solde global excédentaire de 950,4 milliards de FCFA en 2020, après un excédent de 465,4 milliards en 2019.

II.11.5- La situation monétaire

Les **statistiques monétaires** en 2020 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire au sens large** de 15,9% après 10,8% enregistrée en 2019. Cette accélération serait due à une hausse

des actifs extérieurs nets (+38,1%, +950,4 milliards) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+26,8% ; +747,9 milliards).

Les **actifs extérieurs nets** évolueraient sous l'effet d'une augmentation de l'excédent du solde global de la balance des paiements. La forte hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale serait principalement attribuable aux appuis budgétaires reçus du FMI.

En ce qui concerne les **créances sur l'économie**, en dépit du fort ralentissement de l'activité économique, elles augmenteraient de 6,0% après 6,1% en 2019 grâce à la poursuite de la politique monétaire accommodante de la BCEAO et aux actions des fonds de soutien destinés au financement des entreprises.

Au total, les **créances intérieures** ressortiraient en accroissement de 11,7% après 9,6% en 2019.

Les **dépôts dans les banques** augmenteraient de 15,1% et la monnaie fiduciaire de 18,2%. La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 74,5% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 25,5%.

Tableau 11: Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2019 Réalisations	2020 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	10 770,1	12 477,7	1707,6	15,9%
Circulation Fiduciaire	2 692,3	3 181,8	489,5	18,2%
Dépôts	8077,8	9295,9	1218,1	15,1%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	2 497,5	3 447,9	950,4	38,1%
CREANCES INTERIEURES	10 236,1	11 464,1	1193,7	11,7%
Créances nettes sur l'Administration	2 791,7	3 539,6	747,9	26,8%
Créances sur l'économie	7 444,3	7 890,2	445,9	6,0%

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2020

Les finances publiques en 2020 sont marquées par la chute des recettes et par les mesures visant à lutter contre l'épidémie et à limiter les conséquences de la récession sur le tissu productif et le pouvoir d'achat. La crise sanitaire et les mesures de restrictions adoptées (mesures de confinement, de la fermeture d'activités) pour y faire face ont conduit à un ralentissement économique considérable.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

Les recettes totales et dons sont estimés à 5 089,6 milliards (14,5% du PIB) contre 5 158,4 milliards en 2019 (15,0% du PIB), soit une baisse de -68,8 milliards (-1,3%). Ils se décomposent en recettes intérieures pour 4 808,3 milliards et en dons pour 281,3 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La dynamique des recettes fiscales devrait ralentir en 2020 pour s'établir à 4 223,9 milliards de FCFA, soit un accroissement de 0,4%, en raison des avantages fiscaux accordés aux entreprises pour soutenir le maintien et la relance des activités économiques en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Les recettes fiscales sont composées de la fiscalité intérieure (56,0%) et de la fiscalité de porte (44,0%).

Concernant les recettes de la fiscalité intérieure, elles sont passées de 2 355,5 milliards de FCFA en 2019 à 2 332,1 milliards de FCFA en 2020. Quant aux recettes de la fiscalité de porte, les réalisations ont progressé de 1 850,0 milliards de FCFA en 2019 à 1 859,4 milliards de FCFA en 2020. S'agissant des recettes non fiscales, elles devraient connaître un recul pour atteindre 616,8 milliards de FCFA du fait de la non programmation d'encaissement de la redevance téléphonie

cellulaire au titre de la licence 4G dont la dernière échéance a été payée en 2019.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 305,5 milliards contre 335,8 milliards en 2019.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 545,8 milliards en 2020 après 527,2 milliards en 2019. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, et de l'application effective de l'augmentation du SMIG.

La TVA devrait passer de 466,9 milliards en 2019 à 499,2 milliards en 2020, en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 50,9 milliards en 2020, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2020 à 10,1 milliards contre 12,1 en 2019.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 524,5 milliards en 2020 après 440,4 milliards atteints en 2019, en lien avec les mises en consommation d'importants volumes de gasoil et de super carburants.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 888,2 milliards en 2019 à 837,8 milliards en 2020, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques et l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO. Ces taxes ont été affectées par les fermetures des frontières à la suite de la Covid 19.

Les taxes à l'exportation s'établiraient à 406,2 milliards contre une réalisation de 423,2 milliards en 2019 en lien avec le ralentissement des échanges internationaux.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales devraient connaître un recul de 61,3 milliards pour atteindre un niveau de 616,8 milliards de FCFA à fin 2020 contre 678,1 milliards en 2019 du fait du paiement intégral de la redevance téléphonie en 2019 et de l'absence de bonus de signature en 2020.

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient se situer à 281,3 milliards en 2020, après une réalisation de 274,9 milliards en 2019. Ils comprendraient 173,1 milliards de dons-projets et 104,6 milliards de dons-programme constitués essentiellement du financement au titre du C2D et du PCD (73,8 milliards).

Tableau 12: Recettes fiscales 2018 à 2021 par régions financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2018			2019			2020			2021		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	1 943,2	9,2	6,0	2 110,3	8,6	6,2	2 115,1	0,2	6,0	2 500,6	18,2	6,6
Impôts directs	1 083,9	15,2	3,4	1 129,0	4,2	3,3	1 094,0	-3,1	3,1	1 222,3	11,7	3,2
dont Impôts sur bénéfiques	462,4	17,4	1,4	457,8	-1,0	1,3	389,9	-14,8	1,1	566,4	45,3	1,5
Impôts sur revenus et salaires	498,6	11,0	1,5	527,2	5,8	1,5	545,8	3,5	1,6	695,5	27,4	1,8
Impôts indirects	859,3	2,4	2,7	981,3	14,2	2,9	1 021,1	4,1	2,9	1 278,3	25,2	3,4
dont TVA	428,7	13,0	1,3	466,9	8,9	1,4	499,2	6,9	1,4	588,5	17,9	1,6
Droit d'enregistrement café - cacao	12,9	-84,0	0,0	39,2	204,2	0,1	42,8	9,1	0,1	89,2	108,2	0,2
Patentes et licences	26,6	8,3	0,1	33,2	25,0	0,1	29,3	-11,9	0,1	38,3	31,0	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	37,4	36,3	0,1	43,1	15,2	0,1	27,0	-37,3	0,1	32,9	21,6	0,1
TRESOR	11,3	29,6	0,0	12,1	7,3	0,0	10,1	-16,7	0,0	11,0	9,2	0,0
Impôts directs	9,9	31,4	0,0	10,7	7,5	0,0	8,9	-16,8	0,0	10,1	13,2	0,0
Impôts indirects	1,3	17,3	0,0	1,4	6,1	0,0	1,2	-16,1	0,0	0,9	-21,2	0,0
DGD	1 696,6	1,6	5,3	1 850,0	9,0	5,4	1 859,4	0,5	5,3	2 029,5	9,1	5,4
Taxes hors produits pétroliers	844,1	7,5	2,6	888,2	5,2	2,6	837,8	-5,7	2,4	1 008,2	20,3	2,7
Taxes sur produits pétroliers	363,2	3,1	1,1	440,4	21,3	1,3	524,5	19,1	1,5	461,6	-12,0	1,2
Taxes à l'exportation	394,8	-11,4	1,2	423,2	7,2	1,2	406,2	-4,0	1,2	456,2	12,3	1,2
RECETTES FISCALES	3 651,1	5,6	11,3	3 972,3	8,8	11,6	3 984,6	0,3	11,3	4 541,1	14,0	12,0

Sources : DGTCP ; DGD ; DGE/DPPSE

Tableau 13: Recettes totales et dons 2018 à 2021 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2018		2019		2020		2021	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales (yc recettes affectées)	3 882,4	12,0	4 205,4	12,3	4 191,5	11,9	4 797,5	12,7
Recettes non fiscales	635,6	2,0	678,1	2,0	616,8	1,8	682,9	1,8
Cotisations de sécurité sociale	479,2	1,5	509,6	1,5	483,7	1,4	539,2	1,4
Autres recettes non fiscales	156,4	0,5	168,5	0,5	133,1	0,4	143,7	0,4
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	<i>62,2</i>	<i>0,2</i>	<i>75,6</i>	<i>0,2</i>	<i>62,1</i>	<i>0,2</i>	<i>54,8</i>	<i>0,1</i>
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	<i>38,5</i>	<i>0,1</i>	<i>19,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	<i>55,7</i>	<i>0,2</i>	<i>73,5</i>	<i>0,2</i>	<i>71,0</i>	<i>0,2</i>	<i>88,9</i>	<i>0,2</i>
TOTAL DONS	246,2	0,8	274,9	0,8	281,3	0,8	293,6	0,8
Dons-projets	87,4	0,3	107,4	0,3	173,1	0,5	136,7	0,4
Dons-programmes	158,7	0,5	167,5	0,5	104,6	0,3	156,9	0,4
dont CDD	<i>158,7</i>	0,5	<i>158,7</i>	0,5	<i>73,8</i>	0,2	<i>149,8</i>	0,4
RECETTES TOTALES HORS DONS	4 517,9	14,0	4 883,5	14,2	4 808,3	13,7	5 480,4	14,5
RECETTES TOTALES ET DONS	4 764,1	14,8	5 158,4	15,0	5 089,6	14,5	5 774,1	15,3

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Marqués par la crise à coronavirus, les dépenses totales et prêts nets devraient atteindre un niveau de 7 174,1 milliards en 2020 (20,4% du PIB) contre 5 943,9 milliards en 2019 (17,3% du PIB) après la prise en compte d'un plan de riposte sanitaire de 95,88 milliards et d'un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards pour faire face à cette pandémie.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 3 776,6 milliards en 2020 contre 3 628,9 milliards en 2019, soit une augmentation de 147,7 milliards. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui représenteraient près de la moitié des dépenses courantes (46,9%).

Les dépenses de personnel, estimées à 1 770,1 milliards en 2020 contre 1 703,0 milliards en 2019, tiennent compte de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'État de 19% à 16,7% ; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire. Toutefois, ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 389,2 milliards en 2020 après un niveau de 431,1 milliards en 2019. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur de l'électricité, aux

Collectivités Décentralisées pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 1 251,2 milliards en 2020 contre 1 151,7 milliards en 2019, soit une hausse de 8,6%. Ces dépenses prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2016-2020. Les projets d'investissements se chiffrent à 1 951,4 milliards contre 1 499,3 milliards en 2019.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 942,6 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 126,1 milliards en 2020 après s'être établies à 54,7 milliards en 2019. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) renfermant le processus électoral ainsi que la sécurisation des élections présidentielles.

Au total, en 2020, le déficit budgétaire devrait se creuser pour ressortir à 2 084,5 milliards (-5,9% du PIB) contre 785,5 milliards (-2,3% du PIB) en 2019 en lien avec l'impact de la crise sanitaire engendrée par la pandémie à coronavirus. Le déficit serait couvert en partie par le recours au marché monétaire et financier à hauteur de 1 319,8 milliards de FCFA. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires prévus à 1 146,5 milliards de FCFA dont 688,5 milliards de FCFA du FMI pour faire face à la Covid 19.

Tableau 14: Dépenses totales de l'État 2018-2021 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2018		2019		2020		2021	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1 621,9	5,0	1 703,0	5,0	1 770,1	5,0	1 831,4	4,9
Prestations sociales	296,3	0,9	331,3	1,0	357,3	1,0	373,2	1,0
CNPS	130,2	0,4	143,3	0,4	165,0	0,5	177,0	0,5
CGRAE	166,2	0,5	188,1	0,5	192,3	0,5	196,2	0,5
Subventions et transferts	403,7	1,3	431,1	1,3	389,2	1,1	457,4	1,2
Dépenses de fonctionnement	1 095,8	3,4	1 151,7	3,4	1 251,2	3,6	1 317,5	3,5
Dépenses du budget de l'Etat	628,7	2,0	635,2	1,9	685,5	2,0	700,8	1,9
Autres dépenses de fonctionnement	293,0	0,9	325,9	1,0	328,8	0,9	372,1	1,0
Dépenses sociales ciblées	6,7	0,0	11,7	0,0	8,8	0,0	8,8	0,0
Dépenses d'investissement	1 547,3	4,8	1 499,3	4,4	1 951,4	5,6	2 069,9	5,5
Sur ressources internes	871,2	2,7	952,5	2,8	951,2	2,7	1 101,2	2,9
Sur ressources externes	656,1	2,0	521,9	1,5	942,6	2,7	909,0	2,4
Dépenses de sécurité	32,6	0,1	54,7	0,2	126,1	0,4	35,9	0,1
Sur ressources internes	32,6	0,1	54,7	0,2	126,1	0,4	35,9	0,1
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	37,6	0,1	7,0	0,0	33,2	0,1	26,2	0,1
Intérêts dus sur la dette	434,2	1,3	520,9	1,5	690,6	2,0	756,4	2,0
Sur dette intérieure	206,1	0,6	221,7	0,6	261,7	0,7	296,5	0,8
Sur dette extérieure	228,0	0,7	299,3	0,9	428,9	1,2	459,9	1,2
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	5 273,2	16,4	5 422,9	15,8	6 483,5	18,5	6 768,1	18,0
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	5 708,3	17,7	5 943,9	17,3	7 174,1	20,4	7 524,5	20,0

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2020, devrait ressortir à 1 930,6 milliards contre 1 721,9 milliards en 2019. Ce niveau d'exécution représente 5,5% du PIB et 40,2% des recettes intérieures contre respectivement 5,0% et 35,3% en 2019. Il comprend 791,1 milliards au titre de la dette extérieure et 1 139,5 milliards pour la dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure est composé notamment de :

- 10,1 milliards au profit de la BCEAO dont 3,6 milliards pour le compte des DTS et 6,5 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires ;
- 53,2 milliards au profit des banques commerciales (6,6 milliards à la BACI ; 8,0 milliards à la BNI) ;
- 116,4 milliards au titre des bons du Trésor ;
- 435,1 milliards pour les obligations du Trésor ;
- 411,3 milliards pour les emprunts obligataires ;
- 5,4 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 35,1 milliards destinés aux commissions.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 791,1 milliards à fin décembre 2020. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 183,5 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 93,3 milliards pour le FMI, 39,9 milliards pour la BID, 18,8 milliards pour la BOAD et 15,2 milliards pour la Banque Mondiale ;
- 94,5 milliards pour le Club de Paris dont 73,8 milliards au titre du C2D. Le PCD a été reporté en 2021 dans le cadre du moratoire accordé à la Côte d'Ivoire ;

- 26,5 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 41,9 milliards au profit de Eximbank Chine et 16,1 milliards au profit de Eximbank Inde ;
- 452,3 milliards pour les commerciaux dont 322,4 milliards au titre des Eurobonds ; et
- 34,3 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2020

(en milliards de FCFA)	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	10,3	10,1
Banques commerciales	46,5	53,2
Secteur non bancaire	5,1	5,4
Bons du Trésor	135,5	116,4
Obligations du Trésor	589,6	435,1
Emprunts Obligataires	399,0	411,3
SUKUK	71,4	71,4
RCI	1,5	1,5
Frais et commissions	8,8	35,1
TOTAL DETTE INTERIEURE	1 267,7	1 139,5
Multilatéraux	184,8	183,5
Club de Paris	179,5	94,5
Autres bilatéraux	81,4	26,5
Commerciaux	418,8	452,2
dont Eurobond	310,5	322,4
Charges Exceptionnelles	4,9	34,4
TOTAL DETTE EXTERIEURE	869,4	791,1
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	2 137,1	1 930,6

Sources : DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 16: Service de la dette publique réglé 2018-2021

En milliards sauf indication	2018	2019	2020	2021
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	610,2	676,9	791,1	1 060,6
% PIB	1,9%	2,0%	2,3%	2,8%
% des recettes intérieures	13,5%	13,9%	16,5%	19,4%
% des recettes d'exportation	8,6%	9,0%	10,1%	13,5%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	937,0	1 045,0	1 139,5	1 072,2
% PIB	2,9%	3,0%	3,2%	2,8%
% des recettes intérieures	20,7%	21,4%	23,7%	19,5%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1 547,2	1 721,9	1 930,6	2 132,8
% PIB	4,8%	5,0%	5,5%	5,7%
% des recettes intérieures	34,2%	35,3%	40,2%	38,9%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2020

En 2020, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles afin de garantir la paix et la cohésion sociale, maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de régulation des prix dans les principaux secteurs :

Pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires pour ajuster les prix dans les principaux secteurs concernés.

- Le prix minimum bord champ garanti aux producteurs de cacao, café et anacarde est fixé conformément aux mécanismes en vigueur.
- Les prix à la pompe des produits pétroliers ont continué de refléter le mécanisme d'ajustement, tout en préservant les niveaux adéquats de recettes fiscales en 2019.

En matière de gestion des finances publiques :

- le Gouvernement a poursuivi l'amélioration de la performance de la gestion des finances publiques, à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques 2018-2020 ;
- la régulation budgétaire a aussi été poursuivie à travers la mise en cohérence de la consommation des crédits budgétaires avec le rythme de recouvrement des recettes pour respecter les objectifs du programme ;
- le Gouvernement a continué la modernisation de son système de passation des marchés publics. Dans ce cadre :
 - o Un projet de code des marchés publics révisé a été élaboré pour prendre en compte de nouveaux modes de contractualisation et de nouvelles méthodes d'évaluation des offres en vue d'assurer une meilleure efficacité des procédures de passation de marchés publics.
 - o Le processus de dématérialisation des procédures de marchés publics s'est poursuivi avec l'extension des modules de la phase 1 à l'ensemble des ministères à fin décembre 2019. La phase 2 consacrée au secteur privé a été mise en place avec l'appui de la Banque Mondiale, et testée en 2020 en vue de la généralisation du processus de dématérialisation en 2021.

Concernant le secteur public :

- la consolidation de l'équilibre financier du secteur hydrocarbure s'est poursuivie en lien avec la bonne exécution des plans de restructuration des entreprises du secteur ;

En matière de développement du secteur financier et inclusion financière :

- le Gouvernement s'est doté d'un système financier moderne et performant, capable de soutenir le dynamisme de l'activité économique et de favoriser l'inclusion financière, à travers la mise en œuvre du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ;
- le Gouvernement a poursuivi la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel du secteur bancaire, en vue de réduire le coût du risque et accroître davantage le financement de l'économie ;
- les efforts pour réduire les vulnérabilités dans le secteur bancaire se sont poursuivis à travers la mise en œuvre des différents plans de restructuration ;
- le Gouvernement a renforcé et assaini le secteur de la microfinance, en vue de maintenir la bonne orientation des activités ;
- le Gouvernement a continué de promouvoir l'inclusion financière. Dans ce cadre, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) a été chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière pour la période 2019-2024, élaborée en novembre 2018 ;

Concernant le renforcement de l'environnement des affaires et développement du secteur privé :

- le Gouvernement a fait de la Côte d'Ivoire un pôle d'attraction pour les investissements privés nationaux et internationaux. Capitalisant sur les acquis, le Gouvernement a poursuivi l'amélioration du climat des affaires à travers la mise en œuvre de son nouvel Agenda de réformes pour la période 2018-2020 adopté en Conseil des Ministres en septembre 2018 ;
- le Gouvernement a veillé à la bonne exécution de son nouvel Agenda des réformes Doing Business prévues pour la période 2018-2020. Avec la mise en œuvre de cet Agenda, la Côte d'Ivoire a continué d'améliorer son classement au Doing Business ;
- l'opérationnalisation de l'Agence Côte d'Ivoire PME a contribué à accélérer la mise en œuvre du Programme « Phoenix » qui vise la promotion et l'accompagnement des PME ;
- le Gouvernement a poursuivi les investissements visant à améliorer le cadre de production et la compétitivité du secteur privé. A cet effet, il a accru la disponibilité de l'offre de terrains industriels et a renforcé l'attractivité des zones industrielles ;
- les efforts d'amélioration de la gouvernance ont été intensifiés pour attirer davantage les investissements privés et améliorer la productivité. En effet, les Autorités ont poursuivi le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la redevabilité dans la gestion des deniers publics.

Encadré : Impacts de la COVID-19 sur l'activité économique en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la plupart des pays du monde entier, est confrontée à la crise sanitaire, liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19). Cette crise sanitaire a précipité une crise économique résultant notamment des strictes mesures d'endiguement et d'atténuation que le pays a dû prendre pour limiter la propagation de la Covid-19, perturbant ainsi la production et réduisant la demande globale. De nombreux secteurs clés de l'économie sont affectés, notamment les exportations de produits agricoles, les importations, les BTP, le tourisme, le commerce, l'hôtellerie, la restauration, le transport et l'industrie manufacturière qui subit la baisse des flux physiques et financiers de capitaux étrangers.

Sous les hypothèses cumulatives d'une maîtrise de la pandémie à fin décembre 2020, d'une reprise graduelle de l'activité au second semestre et de la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement, l'accès aux débouchés à fin décembre 2020 et de la mise en œuvre efficace des différentes mesures prises par l'Etat et la Banque Centrale, le taux de croissance estimé initialement à 7,2% pour l'année 2020 s'établirait à 1,8%, soit une perte de 5,4 points de pourcentage.

La traduction chiffrée de cette contraction du PIB se décline comme suit :

Le secteur primaire devrait connaître un fléchissement de 1,3% contre une baisse de 1,1% initialement prévue suite à une croissance moindre de l'agriculture vivrière (2,6% contre 3,9% initialement prévu). Ce secteur fait face à des difficultés de commercialisation de certains produits vivriers.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité serait orientée à la hausse. Toutefois, des fragilités sont observées au niveau des BTP (+6,0% contre +20,4% initialement prévu) et de l'activité de Raffinage (-26,9% contre -13,5% initialement prévu) qui subit plus fortement la baisse de la demande aussi bien internationale que nationale. Ainsi, ce secteur devrait croître de 1,6% contre 11,5% initialement prévu.

Le secteur tertiaire, quant à lui, plombé par les effets des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus, notamment sur les transports (-1,8% contre +9,3% initialement prévu), le commerce (-0,6% contre +8,0% initialement prévu) et les autres services (-1,1% contre +7,8% initialement prévu) devrait voir sa croissance évoluer de 1,8% contre 8,4% initialement prévue.

Les droits et taxes de subventions connaîtraient également une croissance moindre passant de 9,8% initialement prévu à 1,6% sous l'effet de la pandémie.

Par ailleurs, pour faire face à cette situation inédite, plusieurs mesures, contribuant à garantir le taux de croissance de 1,8% ont été prises aussi bien au niveau international, régional que national.

- ✓ Au niveau international, les institutions de Brettons Woods ont permis un moratoire pour l'ensemble des pays de l'Afrique Subsaharienne afin d'alléger le poids pesant du service de la dette. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui budgétaire de la Banque Mondiale et du FMI.
- ✓ Au niveau régional, pour atténuer l'impact de la pandémie sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la BCEAO a pris huit mesures fortes. Il s'agit notamment de l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques, de l'autorisation à l'accès au refinancement de la Banque Centrale à 1 700 entreprises et de la promotion de l'utilisation des services électroniques.
- ✓ Au niveau national : le Gouvernement ivoirien a mis en place un plan de riposte sanitaire de 95,88 milliards et un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards, afin de réduire les effets de la pandémie. Le dernier plan se décline en trois (3) axes regroupés en (i) des mesures de soutien aux entreprises, (ii) des mesures d'appui à l'économie et (iii) des mesures sociales en faveur des populations.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2021

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2021

I.1- L'environnement économique international

En 2021, l'activité économique mondiale devrait atteindre 5,3% contre une baisse de 4,7% en 2020 en lien notamment avec la reprise dans les pays avancés (+4,6%) et dans les pays émergents et en développement (+5,8%). Cette reprise résultera de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, tout en restant à un niveau modéré.

La croissance dans les pays avancés devrait reprendre pour se situer à 4,6% après la baisse de 7,4% en 2020 due à la pandémie de la Covid-19. Ce redressement de croissance proviendrait de l'accélération de l'activité économique aux Etats Unis (+3,9%), au Japon (+2,4%), au Royaume-Uni (+6,3%) et dans les pays de la Zone Euro notamment en Allemagne (+5,4%), en France (+8,1%), en Italie (+6,3%) et en Espagne (+6,3%).

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 5,8% contre une baisse de 2,8% en 2020 en grande partie du fait du rebond prévu en Chine (+8,2 %).

La croissance en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse de 3,2% contre une baisse de 3,1% en 2020, liée principalement à la croissance au Nigéria et en Afrique du Sud qui devrait passer respectivement de -5,4% et -7,2% en 2020 à 2,6% dans les deux pays en 2021, en raison du redémarrage progressif de la demande intérieure et des échanges.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la hausse des cours en FCFA/Kg du caoutchouc (+0,4%), en FCFA/baril du pétrole brut (+4,1%) et en FCFA/once de l'or (+2,2%). En

revanche, les cours du café (-1,0%), du cacao (-9,1%), du coton (-4,1%), de l'huile de palme (-5,1%), du sucre (-2,8%) et du gaz naturel (-7,0%) seraient en baisse. Quant au taux de change, il serait marqué par une dépréciation du dollar par rapport au FCFA de 7,0% en 2021.

Tableau 17: Cours des matières premières de 2019 à 2021

PRODUITS	2019	2020	2021 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 033,9	1 000,8	990,5
Cacao (F CFA/kg)	1 371,5	1 334,6	1 212,5
Coton (F CFA/kg)	1 006,1	885,4	849,1
Caoutchouc (F CFA/kg)	966,8	897,4	900,7
Huile de palme	307,0	343,3	325,7
Sucre	159,6	158,6	154,1
Pétrole brut (F CFA/baril)	35 968,2	23 922,6	24 912,7
Or (F CFA/once)	815 655,8	1 025 792,9	1 048 590,3

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, septembre 2020) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 1,8% en 2020, la performance économique en 2021 serait marquée par un taux de croissance de 6,5% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Les composantes de la demande devraient être tirées par les investissements (+6,7%) et la consommation finale (+5,2%). Cette stimulation de la demande induirait une forte hausse des importations des biens et services de 8,1% et une reprise des exportations de 6,6% contre une baisse de 10,0% en 2020.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait croître de 3,5% après une baisse de 1,3% en 2020 en lien avec une bonne tenue de l'agriculture d'exportation (+3,3%) et l'agriculture vivrière (+4,5%). En effet, la production agricole bénéficierait du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) de 300 milliards FCFA mis en place afin de soutenir les filières agricoles impactées par la pandémie, de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2), de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs et de la maîtrise de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 9,7% contre 1,6% en 2020 en lien avec la hausse des BTP (+18,3%), des autres industries manufacturières (+5,1%), de l'extraction minière (+1,4%), des industries agroalimentaires (+6,1%), de l'énergie (+1,3%) et des produits pétroliers (+10,2%). Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 6,5% contre 1,8% en 2020, grâce au transport (+6,7%), aux télécommunications (+6,6%), au commerce (+6,6%) et enfin aux autres services (+6,4%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 6,5% contre une hausse de 1,6% en 2020, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait croître de 4,1% contre 7,0% en 2020, tenant compte des effets de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire, de santé pour tous et des mesures prises dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2021 serait tirée par le dynamisme des investissements (+6,7%) et la reprise de la consommation finale (+5,2%).

La consommation finale bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics notamment l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, la construction du pont à hauban sur la baie de Cocody, la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, la construction du barrage de Gribo Popoli, la construction du 4^{ème} pont d'Abidjan et par le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,8% du PIB contre 22,7% du PIB en 2020. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,3% en 2021.

Les importations de biens et services progresseraient de 8,1% contre une baisse de 5,5% en 2020, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations** de biens et services augmenteraient de 6,6% contre une baisse de 10,0% en 2020, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 0,9% en 2021, en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2018-2021

Croissance en volume en %	2018	2019	2020	2021(Prév.)
PIB réel	6,9	6,2	1,8	7,9
Secteur Primaire	5,2	5,3	-1,3	3,5
Secteur Secondaire	4,3	11,5	1,6	9,7
Secteur Tertiaire	6,8	4,9	1,8	6,5
Secteur non marchand	22,8	4,0	7,0	4,1
Consommation finale	8,5	4,6	-0,4	5,2
FBCF	11,1	11,8	9,3	6,7
Exportation de biens et services	1,5	18,6	-10,0	6,6
Importation de biens et services	13,8	1,0	-5,5	8,1
Déflateur du PIB	0,6	0,2	0,6	0,8

Source : DGE/DPPSE

I.2.3- La balance des paiements³

En 2021, le solde global devrait ressortir excédentaire à 1,8% du PIB. Le compte des transactions courantes enregistrerait un déficit de 2,7% du PIB en 2021. Cela résulterait, d'une part, de l'augmentation des

déficits des services (+10,5%) et des revenus primaires (+4,0%) et, d'autre part, du fléchissement de l'excédent de la balance des biens (-4,4%).

S'agissant des biens, les exportations continueraient de croître, en moyenne de 5,1%, grâce à l'augmentation de la part des produits transformés dans les exportations et à l'amélioration des prix ainsi que des volumes exportés. Les importations s'accroîtraient de 8,6% en 2021, en raison des besoins accrus en biens intermédiaires et d'équipement nécessaires aux investissements publics et privés.

Le compte financier enregistrerait des entrées nettes de capitaux étrangers en 2021, en raison de l'augmentation des investissements directs étrangers entrants, en relation avec l'amélioration du climat des affaires ainsi que la poursuite des actions de promotion conduites par l'Etat à l'étranger. En outre, l'Administration publique poursuivrait ses mobilisations de ressources financières extérieures, sous forme de tirage sur prêts projets et d'émissions de titres de créance.

Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire, grâce à la progression des investissements directs étrangers et aux mobilisations des ressources financières extérieures par l'Administration publique.

Le compte de capital enregistrerait un excédent de 136,7 milliards moindre que celui de 2020. S'agissant du compte financier, il enregistrerait une entrée nette des capitaux étrangers en 2021 de 1 589,5 milliards, après celle de 1 567,7 milliards en 2020.

Cet afflux de capitaux étrangers proviendrait de la hausse des investissements directs étrangers et de la mobilisation des ressources

³ Prévisions de la DPPSE

financières par l'Administration publique au titre des prêts projets et des autres emprunts à l'étranger.

Au total, les évolutions des différentes opérations extérieures de l'économie ivoirienne en 2021 aboutiraient à un solde global de la balance des paiements excédentaire de 690,0 milliards, après l'excédent de 950,4 milliards en 2020.

Tableau 19 : Balance des paiements 2019-2021

En milliards de F CFA	2019	2020	2021 (prév.)
Compte des transactions courantes	-601,3	-790,4	-1 036,2
Biens	1 903,4	1 868,7	1 786,7
Services	-1 196,2	-1 237,0	-1 367,4
Revenus	-992,8	-1 126,2	-1 171,0
Transfert courants	-315,7	-296,0	-284,5
Compte de capital	107,7	173,1	136,7
Compte financier	-959,0	-1 567,7	-1 589,5
Investissements directs	-360,0	-300,4	-325,6
Investissements de portefeuille	-97,9	-341,2	-1 008,1
Autres investissements	-501,1	-926,1	-255,9
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0
Solde global	465,4	950,4	690,0

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire⁴

Les **statistiques monétaires** en 2021 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire** de 11,9% après 15,9% enregistrée en 2020. Cette hausse induirait une progression des dépôts et de la circulation fiduciaire respectivement de 12,7% et 9,7% en 2021.

⁴ Prévisions de la DPPSE

Les **actifs extérieurs nets** sont prévus en hausse de 690,0 milliards en 2021. Les dépôts dans les banques se situeraient à 10 471,8 milliards de FCFA, en hausse de 12,7%. De même, la monnaie fiduciaire augmenterait de 9,7%.

L'accroissement du **crédit intérieur** serait imputable essentiellement aux créances sur l'économie (+11,3%).

II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2021

En 2021, les actions seront principalement orientées vers la poursuite des efforts de modernisation de l'administration fiscale, de facilitation de l'accomplissement des obligations fiscales, de renforcement de l'efficacité en matière de recouvrement des recettes, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Par ailleurs, les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2021 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 6,5%.

II.1- Les recettes totales et dons

Les **recettes totales et dons** passeraient de 5 089,6 milliards en 2020 à 5 774,1 milliards en 2021. Ils se décomposent en recettes fiscales (4 797,5 milliards), en recettes non fiscales (682,9 milliards) et en dons (293,6 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁵

Les recettes fiscales sont prévues à 4 797,5 milliards en 2021 contre 4 191,5 milliards en 2020. La pression fiscale s'établirait à 12,7% en 2021 après 11,9% du fait de la reprise des activités suite à la pandémie de la Covid-19.

Les actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il s'agit notamment de l'amélioration du système de gestion de l'information, la rationalisation des méthodes de travail grâce à la digitalisation par le déploiement de SIGICI dans tous les services, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures dérogatoires au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 2 500,6 milliards et se décomposeront selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 305,5 milliards en 2020 à 317,6 milliards en 2021, en relation avec le ralentissement de l'activité en 2020 dû à la crise sanitaire mondiale ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2021, une hausse de 141,0 milliards par rapport au niveau à fin 2020 pour se situer à 686,8 milliards, compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs

sociaux de la santé et de l'éducation, de la poursuite de la politique de déblocage, des avancements judiciaires dans l'administration publique ;

- **la TVA intérieure** est projetée à 588,5 milliards en 2021, en hausse de 89,3 milliards par rapport à 2020. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 11,0 milliards contre une estimation à fin 2020 de 10,1 milliards. Les impôts directs sont projetés à 10,1 milliards et les impôts sur biens et services sont à 0,9 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 2 029,5 milliards en 2021.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2021, ces taxes sont projetées à 461,6 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 1 008,2 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 456,2 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

⁵ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 682,9 milliards en 2021 contre 616,8 milliards en 2020, tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 293,6 milliards en 2021 après un niveau attendu de 281,3 milliards en 2020. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁶

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 7 524,5 milliards en 2021 contre 7 174,1 milliards en 2020, soit une hausse de 350,4 milliards, prenant en compte le plan de riposte à la Covid-19 et le plan de soutien à l'économie en 2021.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 3 988,2 milliards contre 3 776,6 milliards en 2020, soit une hausse de 5,6%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les charges salariales devraient passer de 1 770,1 milliards en 2020 à 1 831,4 milliards en 2021, soit une hausse de 61,3 milliards (+3,5%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires, les recrutements exceptionnels ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les subventions et transferts sont projetés à 457,4 milliards en 2021. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 1 317,5 milliards, soit une hausse de 66,3 milliards par rapport à 2020.

II.3.2- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prenant en compte les priorités du PND 2021-2025 s'établiraient à 2 069,6 milliards en 2021 contre 1 951,4 milliards en 2020, soit une hausse de 118,5 milliards (+6,1%). Les financements sur ressources extérieures représenteraient 43,9%.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2021 se situent à 2 132,8 milliards dont 1 060,6 milliards pour la dette extérieure et 1 072,2 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 202,2 milliards par rapport au service estimé de 2020. Ce service représente 5,7% du PIB en 2021.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu à 1 072,2 milliards et comprend :

- 8,3 milliards pour la BCEAO ;
- 70,3 milliards pour les Banques commerciales ;
- 219,3 milliards de bons du Trésor ;
- 512,9 milliards d'emprunts obligataires ;
- 189,2 milliards d'obligation du Trésor ;
- 37,1 milliards de SUKUK ;
- 26,1 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

⁶ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

Concernant la dette extérieure, le service prévisionnel en 2021 est de 1060,6 milliards. Il se répartit de la manière suivante :

- 231,9 milliards dus aux multilatéraux ;
- 156,7 milliards dus au Club de Paris dont 149,8 milliards de C2D et du PCD ;
- 572,8 milliards dus aux commerciaux dont 301,9 milliards au titre des Eurobonds ;
- 79,2 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 4,6% du PIB en 2021 pour ressortir à 1 750,4 milliards. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux prévues à 2 010,5 milliards, des appuis budgétaires de 283,6 milliards et des prêts projets pour 772,3 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2021

En 2021 et à moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

Pour 2021 :

En matière de politique fiscale

- Le relèvement du taux du droit d'enregistrement sur le cacao de 1,5% à 3% du prix CAF intégrant le différentiel de revenu décent. Cette mesure sera entérinée par un arrêté interministériel au plus tard au 31 décembre 2020 et générerait 45 milliards de FCFA supplémentaires ;
- la simplification de la fiscalité applicable aux PME pour la rendre plus attractive (application de la taxation ad valorem, nouvelle

segmentation des PME, et relèvement du seuil du chiffre d'affaires pour l'assujettissement à la TVA) ;

- l'instauration d'un droit d'accise de 10% sur les produits cosmétiques qui permettrait de mobiliser 10 milliards de FCFA ;
- l'instauration d'une TVA au taux réduit de 9% sur le riz de luxe qui devrait générer 20 milliards de FCFA ;
- l'instauration d'une TVA au taux réduit de 9% sur la viande qui permettrait un recouvrement supplémentaire de 7,4 milliards de FCFA; et
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales en particulier celles s'appliquant sur (i) la TVA sur la formation professionnelle, (ii) le BIC des entreprises d'exploitation minière, et (iii) la patente sur les locations meublées.

En matière d'Administration fiscale

- le déploiement du dispositif de contrôle des flux de télécommunication dès le premier trimestre 2021 ;
- la pleine exploitation de tous les modules du SIGICI en particulier celui du contrôle, la gestion des défaillants, la fiscalité mobilière, etc. ;
- le renforcement de l'analyse risque par le recoupement systématique des informations contenues dans SIGICI, la mise en place de système de « scoring » pour la détection notamment de secteurs et d'entreprises à risque ; et
- la pleine utilisation de l'applicatif E-cadastre et la poursuite des travaux de cadastrage pour le recouvrement de l'impôt foncier.

A moyen terme

En matière de politique fiscale

- le relèvement progressif des taux des droits d'accises sur le tabac en vue de les rendre conforme aux normes communautaires ; et
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales.

En matière d'Administration fiscale

- la poursuite de la segmentation de la population fiscale pour un meilleur suivi des contribuables ;
- la mise en place de la facture électronique certifiée ;
- l'amélioration du contrôle aux frontières et la sécurisation du transit douanier par (i) l'acquisition de trois (03) scanners pour le bureau de Pogo (frontière Nord), le quai Fruitier d'Abidjan et Abidjan Terminal (extension de la plateforme portuaire), (ii) l'aménagement des plateformes logistiques intégrées (aire de pesées, pont bascules, pèse essieux plus local technique pour lecture d'images), (iii) l'acquisition de moyens nautiques pour une couverture optimale de la façade maritime ainsi que des plans d'eau fluvio-lagunaire, (iv) la dotation des bureaux frontières de système de vidéosurveillance, (v) la poursuite des travaux d'interconnexion avec les pays voisins, (vi) le scannage au départ et à la sortie du pays avec une comparaison d'images, (vii) l'automatisation des procédures de transit par voie ferroviaire ;
- Le renforcement de l'analyse du risque et de l'évaluation par (i) la poursuite et l'amélioration de l'exploitation des données miroirs dans le cadre de l'analyse du risque, (ii) l'extension de l'analyse du risque aux déclarations d'exportation, (iii) l'extension de l'analyse du risque au manifeste, (iv) l'utilisation des données externes

(VOC, BSC, etc.) pour améliorer l'évaluation et la classification des marchandises importées.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2021 montre l'impact positif de la mise œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Il indique que l'année 2019 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières.

Quant à l'année 2020, elle est marquée par une crise économique liée à la pandémie de Covid-19 qui ne ressemble à aucune autre crise, même si des économistes y voient des similitudes avec la grande dépression de 1929. Cette situation inédite a conduit le Gouvernement à prendre plusieurs mesures contribuant à garantir le taux de croissance à 1,8% après celui de 6,2% en 2019.

S'appuyant sur une reprise de l'activité économique et un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2021 à 6,5%. La consolidation de la croissance en 2021 s'appuierait au niveau de l'offre sur l'agriculture, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

Les objectifs prioritaires assignés au Projet de Loi de Finances 2021 participent d'une logique de continuité des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation

ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2021 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,6% après 5,9% en 2020. Cette embellie proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. L'année 2021 devrait marquer le départ d'un nouveau cycle de croissance forte et soutenue pour la Côte d'Ivoire en vue lui permettre de figurer très rapidement dans la tranche supérieure des économies émergentes.